

LA REVUE DE L'AGEEFEP

CITÉ

éducative

VOL. 7 NO 3 MARS/AVRIL 1992



QUAND L'ON BOUDAIT LE **MONT ROYAL**

INCESTE :
ABATTRE LE MUR
DU SILENCE

L'ADULTE,
UN ÊTRE
EN MOUVEMENT

JEAN LAROSE,
POURFENDEUR
DE L'INCULTURE



VOUS AVEZ DES DROITS!

Cher membre,

L'enseignement que vous recevez n'est pas conforme au plan de cours? Vous estimez avoir été victime d'une évaluation injuste? Vous êtes en butte aux tracasseries administratives de l'Université?

L'AGEEFEP dispose d'un service d'information et d'assistance aux étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente. Dans le cas de dossiers litigieux, le service reçoit les doléances du plaignant-e et l'assiste dans ses démarches auprès des autorités concernées.

Vous avez des droits, n'hésitez pas à les revendiquer! Composez le 842-3678.

L'AGEEFEP

CITÉ ÉDUCATIVE

«La cité éducative implique que puissent être mis à la disposition de chaque citoyen les moyens de s'instruire, de se former, de se cultiver à sa propre convenance.»

Edgar Faure, *Apprendre à être*

Cité éducative est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. Elle est publiée quatre fois par année, en septembre, novembre, janvier et mars.

DIRECTEUR : Robert Martin

RÉDACTEUR EN CHEF : Claude Garon

DIRECTION ARTISTIQUE, GRAPHISME ET MISE EN PAGES : Marie-Hélène Martel

ADMINISTRATEUR : Denis Sylvain

COLLABORATEURS

ET COLLABORATRICES : René Bouchard, Hélène Bouliane, Louise Casavant, Anne-Marie Larocque, Christine Larose, Gilles Trudeau, Martin Viau

RÉVISION : Services d'édition Guy Connolly

IMPRESSION : L'éclaireur inc.

PUBLICITÉ : AGEEFEP

Dépôt légal — 1^{er} trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0833-904X
Port payé à Montréal
Envoi de publication
— Enregistrement no 8084

Les auteur-e-s des articles publiés dans *Cité éducative* conservent l'entière responsabilité de leurs opinions. L'édition générale, les titres et les sous-titres, les bas de vignettes et le choix des illustrations sont de la rédaction. Les textes et illustrations publiés dans *Cité éducative* peuvent être reproduits avec mention obligatoire de la source.

COMITÉ DE DIRECTION :

Robert Martin, président
Denis Sylvain, secrétaire général
Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques
Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes
Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants

SECRÉTARIAT Louise Daigneault



ADRESSE POSTALE :

C.P. 6128, Succ. A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Tél. : (514) 842-3678

7

Entrevue : Jean Larose, pourfendeur de l'inculture

16

Pour travailler dans les communications écrites

20

Vie d'adulte : rien n'est figé dans le béton

29

Livres : rire vert

34

Une priorité : la reconnaissance des acquis

6

Éditorial : D'égal à égal

10

Le mont Royal dans l'histoire de Montréal

18

Touche pas à mon accent circonflexe? C'est à voir!

24

Inceste : abattre le mur du silence

32

L'AGEEFEP adhère à la FEUQ

En page couverture : Sur la terrasse d'observation du mont Royal.

Photo : Archives privées, Bibliothèque nationale du Québec.

**À CONTRE-COURANT
LES UNIVERSITAIRES DE LA
BRUNANTE**

J'ai souri jaune quand j'ai vu ce titre génial (*Les universitaires de la brunante*) sur le vidéo de l'AGEEFEP. Y a rien là, vous me direz. Ce titre fait tout simplement allusion aux adeptes des cours du soir, ces milliers d'adultes inscrits à la FEP. Mais la brunante, c'est aussi le crépuscule, la fin du jour, ce moment où le labeur quotidien ayant pris fin, le repos commence en attendant la nuit. Avec ou sans imagination. Je me vois alors, citoyen dont le cycle de vie utilitaire est fini, et qui retourne sur les bancs d'école, plein d'espoir de retourner un jour, diplôme en main, rejoindre le milieu des gens utiles, ceux qui ont un job, ceux qui font une différence ici-bas.

Et tout cela m'embête, probablement parce que c'est tellement vrai. À la différence des universitaires de l'aube, pleins d'espoirs jeunes et d'illusions compréhensibles de trouver le bonheur dans une fonction économiquement utile en ce monde, il me semble que ceux de la brunante devraient avoir perdu ces illusions et quelques plumes. Ou du moins être ouverts à des alternatives. Parce que nous avons un pied dans le camp de notre milieu de travail et l'autre à l'université, ne sommes-nous pas les mieux placés pour dénoncer les valeurs utilitaires charriées par notre milieu de travail et reflétées dans l'enseignement universitaire? Ne sommes-nous pas les

mieux placés pour travailler à l'amorce de changements en incitant l'appareil universitaire à livrer à ses clients une marchandise autrement plus vraie, plus vivante et exigeante que celle qu'elle nous offre aujourd'hui?

C'est avec tout cela en tête que j'ai regardé le thème de la reconnaissance des acquis au dernier congrès de l'AGEEFEP. Au lieu d'aborder le problème de la qualité, de la pertinence et de l'organisation de l'enseignement à la FEP, le congrès a choisi de travailler à l'élimination de l'obstacle des conditions d'admission à l'éducation universitaire. Au lieu de travailler à améliorer le produit, on cherche à l'obtenir à rabais. Or, qu'il soit à rabais ou non, le produit ne réussit pas à satisfaire, comme en font foi les statistiques sur le décrochage scolaire, un phénomène qu'on n'arrive pas à expliquer parce que ceux qui le pourraient sont à l'origine du problème. Et l'on imagine mal à quel point les responsables individuels et institutionnels de cette situation sont soulagés lorsque l'énergie et l'attention de leurs clientèles sont canalisées vers les effets secondaires des vrais problèmes, qui, s'ils étaient mis en lumière et abordés de front, obligeraient tout ce beau monde à redéfinir sa raison d'être et de servir. Peut-on imaginer, par exemple, la direction de la FEP et celle de l'AGEEFEP approuver, encourager et travailler de concert avec les autres intéressés au rapatriement des programmes de certificats de la FEP dans les programmes réguliers du premier cycle, ce qui serait une amorce de solution aux problèmes que j'ai mentionnés plus haut? Ou est-on préoccupé de toutes parts à préserver ses précieux acquis? Je vous laisse deviner la réponse.

Les congressistes ont choisi de revendiquer la reconnaissance des acquis et je respecte cette décision. N'empêche que ç'aurait pu être autrement. La brunante, c'est une façon de marquer la fin d'un temps. C'est aussi une façon de marquer le début d'un autre temps. Avez-vous jamais remarqué que les premiers jours de la création dans la Genèse ont commencé le soir? Que c'est dans le calme du soir et de la nuit que se génèrent les forces à l'origine des activités nouvelles et inédites du lendemain?

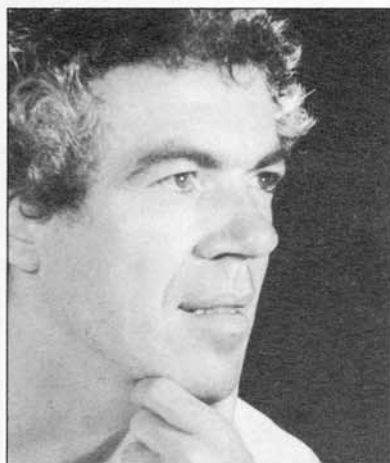
Nous sommes un nombre grandissant d'adultes qui avons tout en main pour amorcer d'importants virages personnels et collectifs, pour autant que nous cessions de nous laisser bernier. Il est faux de penser que nous avons avantage à toujours revendiquer. Nous devrions tous avoir compris que ce que nous obtenons d'une main par la revendication nous est pris de l'autre. Si on peut penser que le discours revendicateur sied mieux aux associations étudiantes parce que leurs membres n'ont pas encore commencé leur vie économique, il ne s'applique pas à nous, adultes, qui devrions voir plus clair. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'assemblée des congressistes de l'AGEEFEP se soit sentie mal à l'aise de devoir approuver l'allocation de fonds importants pour permettre à l'AGEEFEP de s'affilier avec une ribambelle d'associations étudiantes avec qui nous n'avons rien en commun.

Et quand l'institution universitaire ouvre elle-même la porte au changement (ô miracle!) pour l'an 2000, il faut entrer de plain-pied, prendre vite le bateau et être du voyage plutôt que de rester sur la rive à critiquer et à quémander pour nos poches.

Adultes de toutes les universités, levez les yeux, levez la tête. De quelle brunante êtes-vous? De celle qui finit le jour ou de celle qui le commence?

Carol Grégoire

Santé et sécurité du travail



Niet la nicotine!

Pour les fumeurs de l'Université de Montréal, la guillotine est tombée le 20 janvier : dorénavant, *niet* la nicotine, une interdiction aussi mur à mur que le tapis du bureau du recteur, à l'exception de rares enclaves de bamboche boucanière : deux bars, deux ou trois cafétérias, un suspect fumoir — l'étymologie même du mot connote désormais la perversion. Fumeur, où es-tu — ennemi public numéro un —, que je te traque et te matraque? Criminel! Salaud! Malotru! Malandrin! Asocial! Borgia! Et dire qu'il fut un temps, dans la première décennie de la télévision, où une pub chantée de Claire Gagnier me conviait aux plaisirs de la Du Maurier, sur un air d'opérette, s'il vous plaît.

Si je n'ai jamais pu blâmer les zélotes de l'antitabagisme et les névrosés de la santé obligatoire — surtout lorsqu'ils sont propriétaires d'une automobile —, j'avais toutefois fini par me faire à l'ère antitabagiste. Je feignais d'ignorer le dédain des non fumeurs suffisants et, pour peu qu'on me le demandait poliment au lieu de l'exiger péremptoirement, j'éteignais ma clope lorsque la fumée incommodait un voisin sensible. Je suis également tout à fait d'accord pour que l'école braque les enfants contre le tabagisme, et que les fumeurs soient cantonnés dans certaines sections des restaurants. Le paquet de cigarettes à 6,25 \$? Il n'était pas trop difficile de taire les scrupules de ma conscience à financer la guérilla rouge et la mafia blanche, comme le fait maintenant le tiers des fumeurs québécois, en recourant au marché noir, où l'on paie le tabac

à la moitié du prix officiel. Le jeudi soir, dans un bar de ma connaissance, il y a même un type, grand sac en bandoulière, qui circule de table en table : c'est le *pusher* de Du Maurier. Comme quoi la tolérance zéro finit infailliblement par nourrir le marché noir... et l'ironie des esprits rebelles : je me suis étouffé de rire lorsque j'ai appris que l'État québécois rappelait des flics à la retraite pour constituer une brigade antitabac. Mon rire a cependant jauni en sachant que la Cour provinciale m'imposerait de 20 \$ à 200 \$ d'amende si je me faisais prendre à fumer dans un édifice de l'Université de Montréal. Ça, c'est pour le premier délit; je n'ose imaginer la peine à la huitième récidive.

Je sais que mon propos fera hurler les prosélytes de la campagne «Poumons roses», mais, derrière l'objectif louable d'améliorer la santé publique, je suspecte que leur zèle teigneux et intempêtif relève des préceptes de la *New Moral Majority*, ce courant de pensée fort répandu qui tend à faire de chacun de nous un parfait petit citoyen productif — conformiste, sobre, chaste, sportif et sans fumée —, un disciple de *Big Brother* qui adhère avec enthousiasme à tous les credos du néo-puritanisme social, un intoxiqué de la pub qui rêve de mourir en santé. Et maintenant, à quand l'alcootest obligatoire à l'entrée des bars pour en interdire l'accès à ceux qui ont excédé la norme du 0,08?

Waiter! Une grosse Black. Pusher!
Un Du Maurier.

CLAUDE GARON

Une obligation : citer ses sources

Dans notre numéro de novembre 1991 (*Cité éducative*, vol. 7 n° 2), nous avons publié un long texte intitulé *Le graffiti, cri de cœur et de révolte*. M^{me} Jeanne Demers, professeure au Département d'études françaises de l'Université de Montréal, nous a cependant signalé qu'une partie de ce texte était tirée à peu près intégralement d'un livre intitulé *Graffiti et loi 101*, publié en 1989 chez VLB éditeur et dont elle est co-auteure avec M^{mes} Josée Lambert et Lyne McMurray.

Que les journalistes recourent à diverses sources documentaires pour réaliser des reportages, il s'agit là d'une pratique courante. Cela ne les soustrait cependant pas à l'obligation de citer leurs sources. Or, *Le graffiti, cri de cœur et de révolte* empruntait carrément les concepts de *Graffiti et loi 101* et même la phraséologie des auteures, mais le texte ne faisait nulle mention de l'ouvrage de M^{me} Demers, qui a mené d'importants travaux de recherche sur cette question. En journalisme comme dans toute autre activité intellectuelle, une telle façon de faire a un nom — plagiat —, et elle est tout à fait inacceptable.

Mille excuses à M^{mes} Demers, Lambert et McMurray pour avoir ainsi piraté le fruit de leur labeur et de leur intelligence.

La rédaction



Au congrès de fondation de l'AGEEFEP, en 1985, les délégué-e-s ont été initialement saisis d'une proposition qui fixait à 5 \$ par trimestre la cotisation à l'association étudiante. Au fil des discussions, et à l'initiative du parterre du congrès, l'on a finalement voté une cotisation de... 15 \$, qui a été majorée à 16 \$ au congrès de 1989 et à 21 \$ à celui de novembre 1991.

Est-ce attribuable au fait que beaucoup de ces gens sont familiarisés avec les exigences du monde syndical et associatif? Une chose est sûre : ils ont choisi dès le départ — et ont continué depuis — de se donner les moyens financiers d'une forte organisation. Pourquoi? Parce que c'est là une condition *sine qua non*, si l'on emprunte une image sportive, pour jouer sur la même patinoire que les autres. Qui sont les autres joueurs? Le gouvernement du Québec, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science, les dirigeant-e-s des universités, les professeur-e-s, les chargé-e-s de cours et qui sais-je encore. Pas des «deux de pique», pour sûr; tous des intervenant-e-s structurés, documentés, habitués aux jeux du pouvoir et aguerris à la défense de leurs intérêts.

Exception faite de souscrire au rôle de brebis dans la meute de loups — ou encore de revenir à la stratégie usée des grèves générales, dont à peu près personne ne veut entendre parler —, le mouvement étudiant a-t-il d'autres choix que de s'imposer par sa compétence, par sa capacité à convaincre les autres partenaires de la communauté universitaire du bien-fondé de ses revendications? Utopique? Nous préférons penser, comme l'a dit un jour le sociologue Guy Rocher, que l'université est un lieu — probablement l'un des rares dans la société — où l'intelligence a du poids... ou, à tout le moins, qu'il en est parfois ainsi.

De plus, nous récusons péremptoirement l'idée fallacieuse qui limiterait l'action politique étudiante à une activité d'apprentissage, la condamnant pour ainsi dire au rôle de celui que l'on écoute avec bienveillance et un brin de condescendance, sans jamais se sentir en-

D'égal à égal

gagé par ses propos. Au contraire, nous affirmons que les étudiant-e-s sont la raison d'être des établissements post-secondaires et, qu'à ce titre, il n'ont pas à quémander la légitimité de leurs organisations ou à laisser les autorités délimiter leur champ d'action, leurs objectifs et les moyens de les réaliser. Il n'y a là rien de révolutionnaire, car tels sont l'esprit et la lettre de la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants*, la loi 32, qui, selon la volonté de l'État québécois, favorise la constitution d'associations étudiantes fortes et indépendantes.

À moins d'être naïf ou empêtré dans les relents d'une certaine morale catholique désuète, qui lie l'argent à la notion du péché, du mal et de la corruption — «bienheureux les pauvres, le royaume des cieux est à eux» —, qui pourra nier que, l'argent étant le nerf de la guerre, le mouvement étudiant doit se donner les moyens financiers de réaliser ses objectifs? Une fois admis ce principe, la présomée antinomie entre bénévolat et rémunération des militant-e-s étudiants, une idée malheureusement trop répandue, devient un faux débat.

Il ne s'agit évidemment pas de mésestimer l'importance du travail bénévole. Au sein même de notre organisa-

tion, l'essentiel des processus de décisions et de représentation est assumé bénévolement. Tel est le cas des délégué-e-s au congrès biennal et au conseil de direction élargi, de la majorité des membres du conseil de direction et de tous ceux et celles qui représentent leurs condisciples aux conseils de programmes, aux Services aux étudiants et dans d'autres instances universitaires. Ce sont des bénévoles qui votent le plan d'action et en supervisent la réalisation, qui décident des budgets et des cotisations; c'est sur eux que repose l'ultime pouvoir, et il doit en être ainsi, car c'est la condition de la démocratie.

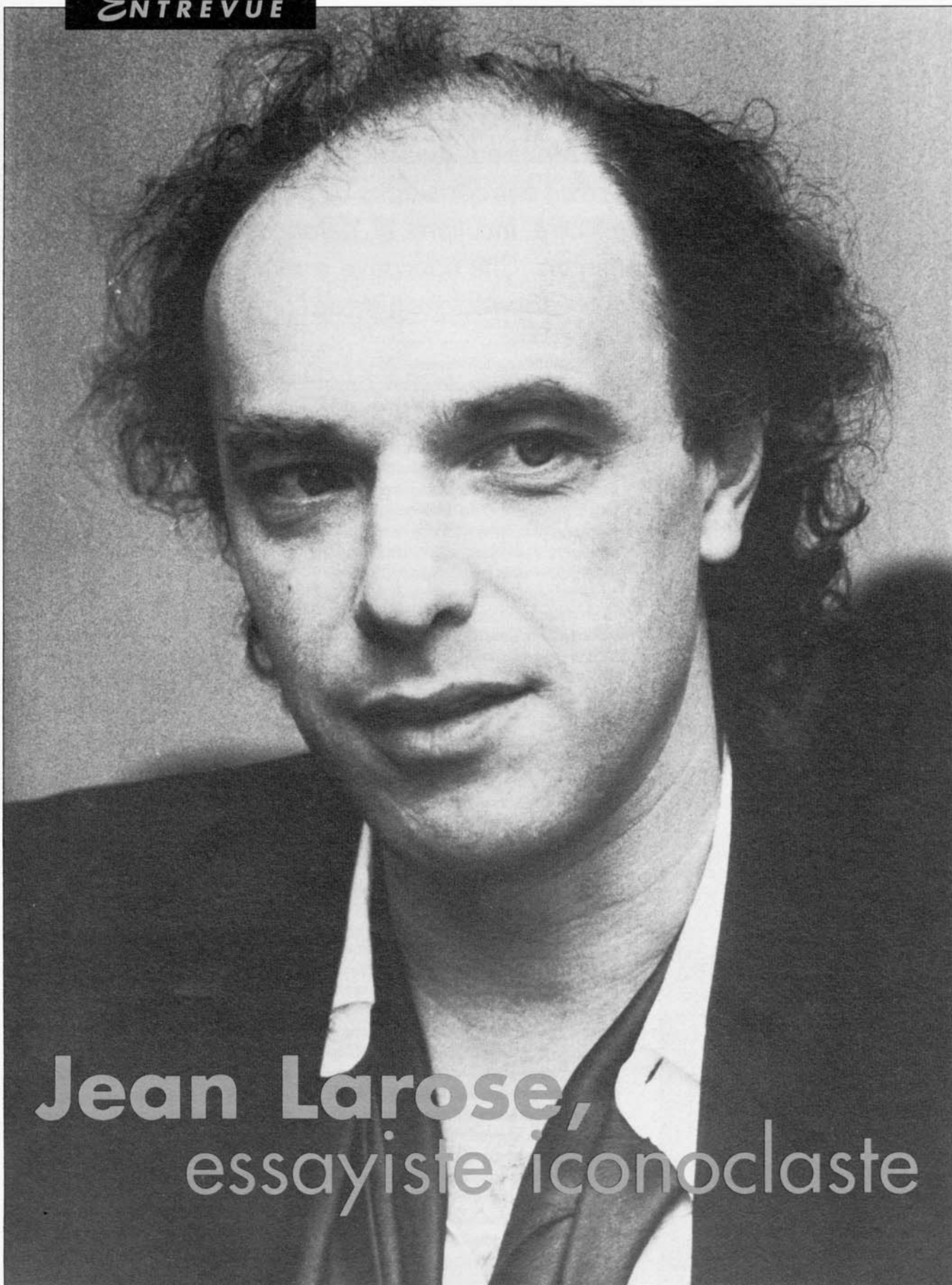
Cela dit, une association étudiante qui souhaite se soustraire au dilettantisme et qui cherche des résultats concrets n'a d'autre choix que d'être présente quotidiennement dans la vie de la communauté et d'exécuter un certain nombre de tâches spécialisées, forcément rémunérées. Nous ne voyons pas très bien comment le seul bénévolat suffirait pour publier *Cité éducative*, aider les membres qui recourent au service des plaintes, exploiter un café-bar, intervenir dans une administration universitaire qui fonctionne sur un horaire de 9 à 5 et gérer un budget de plus de 400 000 \$ par année, pour ne nommer que quelques-uns de nos champs d'action. Au nom de quel principe refuserait-on qu'un élu-e occupe l'une ou l'autre de ces fonctions s'il a la compétence pour le faire?

Et puis, pour en revenir au faux débat, quelle est donc cette suspicion paranoïaque qui voudrait que quelqu'un cesse de croire en ce qu'il fait parce qu'il est rémunéré? Nous ajouterions même ceci : faudrait-il donc, pour militer dans le mouvement étudiant, faire partie des bien nantis, qui, par hasard sans doute, sont aussi ceux qui disposent du plus de temps pour le travail bénévole? Faux débat que tout cela, car il n'y a qu'un seul véritable enjeu : patiner assez vite pour être de la partie, pour jouer d'égal à égal.

Robert Martin

Le président,
Robert Martin

ENTREVUE



Jean Larose,
essayiste iconoclaste

Photo : Jacques Grenier

Dans L'amour du pauvre¹, Jean Larose, professeur de littérature à l'Université de Montréal, poursuit le travail de critique et d'essayiste qu'il avait entrepris dans La petite noirceur². Il sonde l'abîme de notre inculture et défonce au passage quelques lieux communs. Cité éducative a rencontré ce touche-à-tout iconoclaste, grand éclairagiste de l'âme québécoise.

Cité éducative : Dans vos recueils, vous pourfendez l'idée d'une «langue» québécoise indépendante de la langue française. Iriez-vous jusqu'à dire qu'il n'y a pas de culture ou de littérature québécoise à proprement parler?

Jean Larose : Absolument pas. Mais il faut toujours replacer les textes dans un contexte pour expliquer leur caractère polémique. C'est sûr qu'il y a une littérature québécoise, qui est différente de la littérature française, et même une langue jusqu'à un certain point, bien qu'il s'agisse d'une idée plus discutable. Au cours d'un colloque des professeurs de français, je suis intervenu dans un contexte où les pensées que je vise, comme on vise une cible qu'on veut abattre, sont au contraire partisans du point de vue selon lequel la littérature québécoise est entièrement suffisante pour l'enseignement. J'interviens aussi dans un contexte où la littérature en général et, particulièrement, la littérature française ne sont plus du tout enseignées, ce que je déplore. L'enseignement est cependant en voie de redevenir un sujet de préoccupation dans tous les pays. J'entendais récemment Michel Serres insister sur la nécessité d'enseigner les grandes œuvres de la littérature. On n'avait pas entendu cela en France depuis plusieurs années. Il faut vraiment qu'il y ait une espèce d'urgence causée par la culture de masse dans l'ensemble de la culture en général.

C.É. : Croyez-vous vraiment que le retour aux grands auteurs puisse aider à résoudre les problèmes de notre système d'enseignement?

J.L. : Oui, je le crois. Mais je n'écris pas de programmes pour le ministère de l'Éducation. Je parle en général de l'importance de la culture littéraire, à plusieurs points de vue pour la formation. On me ramène toujours aux diffi-

cultés d'utiliser la littérature en milieu défavorisé ou chez les décrocheurs, mais il s'agit d'une fausse objection. On n'enseignait pas Racine dans les écoles de réforme au cours des années cinquante! Mais on reconnaît un potentiel formateur aux œuvres et au corpus classiques, qui ont disparu de notre enseignement non pas parce qu'il s'agissait d'une pratique élitiste, mais à cause d'une standardisation de la pensée qui ne favorise pas l'éclosion de l'originalité. Mais ce n'est pas parce que c'est inapplicable à certains domaines de la pratique que la littérature ne devrait pas être enseignée.

C.É. : Comment le retour à la littérature classique peut-il contribuer à l'édification de la pensée?

J.L. : La question du pouvoir formateur des textes n'est pas simple à traiter. On peut faire l'analyse structurale d'une bande dessinée, et en tirer une formation, c'est sûr. Nous ne sommes toutefois pas simplement le genre d'analyse que nous produisons, nous devenons aussi le genre de textes que nous avons consommés. Si vous lisez 300 romans Harlequin, vous développerez probablement une pensée critique quant aux effets de ce genre de culture de masse, mais vous n'aurez pas le genre de formation que donne la lecture des grands textes, par exemple, en ce qui touche la dimension esthétique. Les textes littéraires sont aussi des textes où la langue française est à son meilleur, et je dirais aussi à son plus beau. Cela suppose qu'il y ait une plus grande abondance de vocabulaire, une plus grande abondance de locutions, que soient gardées en vie un grand nombre d'expressions, que le style exploite la langue à fond. La lecture de ces textes, qui débordent largement la

liste des classiques et qui contiennent beaucoup de textes québécois, fournit des exemples d'utilisation de la langue qui sont très formatifs et que vous ne retrouverez jamais dans les romans Harlequin ou les œuvres traduites, en général. La langue à son meilleur possède ce potentiel de nous montrer qu'elle est ambiguë, qu'elle est inductrice d'ambiguïtés, que les textes littéraires n'utilisent pas la langue dans un sens univoque, et qu'à cet égard les œuvres littéraires rejoignent le fonctionnement même de la pensée, de l'inconscient, de la sexualité et de toutes les manifestations qui donnent une forme à la vie humaine en général. Les plus récentes études en littérature le prouvent. Il me semble y avoir un rapport direct entre la difficulté de comprendre l'être humain et la difficulté de comprendre les œuvres littéraires dans ce qu'elles ont de plus développé... Une œuvre littéraire, c'est une œuvre dont le sens n'est pas sûr. Et dans la mesure où c'est aussi une œuvre dans laquelle la langue est à son plus beau, la formation que l'on peut en recevoir est extrêmement riche parce qu'elle nous permet de saisir cette ambiguïté de l'âme humaine, dans les formes les plus riches auxquelles on puisse parvenir pour l'exprimer.

C.É. : Croyez-vous que la réforme de l'éducation entreprise dans les années soixante soit un échec?

J.L. : Je ne suis pas en mesure d'affirmer qu'une aussi vaste entreprise puisse être un échec. Cette réforme était absolument nécessaire de toute manière. Il faudrait étudier, nuancer, voir ce qui, du rapport Parent, a été ou n'a pas été appliqué, pour se prononcer. Il est possible que, de ce rapport, on n'ait retenu en réalité, pour des raisons idéologiques et inconscientes, que la partie qui allait

dans le sens d'une autre transformation qui se produisait rapidement dans la société québécoise, et qui nous amenait vers la culture de masse. Il y a une partie du rapport Parent qui se prêtait à ça, et c'est celle-là qu'on a retenue. Et les parties qui étaient de tradition plus rigoureuse, plus proches de la tradition humaniste, n'ont pas été retenues. Il y aurait une analyse à faire pour vérifier cette hypothèse, mais je ne suis pas sociologue, et je ne l'ai pas faite.

C.É. : Vous semblez reprocher aux professeurs de ne plus savoir être des maîtres pour leurs élèves.

J.L. : Je ne sais pas, je ne suis pas dans toutes les classes de la province. Je crois que nous sommes encore dans une idéologie qui met d'abord l'accent sur la proximité, et non sur la distance. Il n'est pas facile pour un professeur de garder une distance qui fasse qu'il représente quelque chose qui n'est pas atteint pour l'élève. Un professeur qui est trop proche de l'élève contribue à donner l'illusion du savoir atteint. Le maître, même si le mot a une connotation fâcheuse par rapport à l'esclave, doit jusqu'à un certain point être l'objet du désir de l'élève... Ça ne peut marcher que comme ça. Il n'y a pas d'apprentissage autrement que par l'identification, un désir de franchir la distance. Il y a un effort qui est exigé de l'élève pour qu'il se rende au point où le professeur en est, tout comme le professeur doit faire un effort pour se montrer digne de la distance qu'il pose. C'est très important, le professeur doit faire l'effort, le travail d'acquisition de connaissances, il doit avoir la maîtrise de la parole et de son métier pour apparaître comme quelque chose de désirable. Il est très mal vu au Québec de se placer au-dessus des autres. C'est tout à fait absurde : si l'on donne aux élèves l'impression qu'ils en savent autant que le professeur, je ne vois pas comment on pourra leur enseigner.

C.É. : Ce que vous dites fait plaisir à ceux qui prêchent un retour à la norme.

J.L. : «Le retour à», moi, ça me gêne toujours. Le retour à la norme du savoir, pour la qualité de la langue par exemple, ça, absolument, je veux bien. Quant au retour à la norme de la pédagogie et de l'autorité, je n'en ai jamais parlé! On utilise mes propos à tort et à travers. On me renvoie du côté des traditionalistes, mais ce n'est pas comme ça que je pense. Il faut entrer dans l'époque

moderne, et il n'y a rien de plus moderne que la littérature. Cela, on ne l'entend pas, on n'entend que l'autre partie de mon discours.

C.É. : Puisqu'on en est à la norme, passons au nationalisme. Vos recueils nous laissent voir que vous êtes indépendantiste sans être nationaliste. Souhaitez-vous une disparition du nationalisme québécois?

J.L. : Cela dépend de quoi l'on parle. Moi, je parle de la pensée nationaliste, de la conceptualité avec laquelle on aborde les problèmes, de la manière de considérer l'autre en général, y compris les Anglais. Il me semble qu'on ne pourra pas faire l'indépendance à moins de résoudre le problème de l'immigration autrement qu'on l'a fait jusqu'à maintenant. Il y a quelque chose de non moderne dans la façon dont on se ferme à l'anglais avec les lois linguistiques. C'est certain qu'on en a eu besoin et qu'il faut garder une vision... nationale, pas nationaliste. Le nationalisme, c'est ce qui empêche souvent de bien penser ces questions-là. Le nationalisme permet, par exemple, que l'on utilise contre nous, sur le plan international, les effets ridicules des lois 101 et 178. Rappelons-nous que le nationalisme québécois existe depuis très longtemps. Il s'entendait très bien avec notre position aliénée à l'intérieur du Canada. Le nationalisme, c'est la pensée de perdants que nous avons adoptée à l'intérieur du Canada. Le nationalisme ne nous a jamais libérés! Quand ce sera fait, quand nous serons réellement devenus modernes, peut-être pourrions-nous penser à l'indépendance. Le fait de voir l'anglais comme une menace vient de ce que nous ne parlons pas très bien le français. Les Québécois n'ont pas encore vraiment décidé que le français est leur langue. Mais ça change. Chaque année, la qualité de la langue s'améliore dans mes cours, ce qui est un bon signe. Je crois qu'il faut se débarrasser du nationalisme pour faire l'indépendance, et je crois que l'indépendance pourra nous permettre de régler un certain nombre de problèmes, par rapport à l'anglais par exemple, qui est une grande langue de culture, qui est une ressource parmi d'autres. ■

1. Jean Larose, *L'amour du pauvre*, Coll. Papiers collés, Montréal, Boréal, 1991.
2. Jean Larose, *La petite noirceur*, Montréal, Boréal, 1987.



RECORD DU MONDE AU CEP SUM

L'AN DERNIER,
PLUS DE

850 000

PARTICIPANT(E)S
ONT FRANCHI
NOS TOURNIQUETS!

EN 1991-1992
SEREZ-VOUS
DU NOMBRE?

Passez à l'action!

INFORMATION
ET ABONNEMENT:
343-6150



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des sports

Cœur de la ville moderne, le mont Royal était boudé par les premiers habitants de l'île

Le mont Royal constitue le centre de Montréal, tant géographiquement que symboliquement. Bien qu'elle soit relativement peu élevée, cette colline montréalaise domine la ville. De tous les horizons, c'est son profil que l'on aperçoit en s'approchant de l'île. Le contraste qu'elle offre avec le tissu urbain qui l'entoure et l'importance de la colline sont tels que, de tout temps, les Montréalais l'ont appelée la « montagne », que l'on fréquente pour prier, jouer, pratiquer des sports, se promener, fêter.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, Montréal entretient cependant une relation lointaine avec la montagne : « Montréal se développe essentiellement sur et depuis le fleuve, alignant ses cadastres et ses côtes sur les rives, ville d'eau entre océan et continent, entre mer et grands lacs, ville de commerce et de communication, de transport et de transaction, tournée vers le large et tournant le dos à la terre, négligeant son alimentation et son aménagement, occupant

CHRISTINE LAROSE



son île sans égard à cette bosse dans le dos que lui était la montagne, si royale fût-elle symboliquement depuis Cartier et Maisonneuve¹.»

Curieusement, c'est le mont Royal qui a donné son nom à la ville. « Jacques Cartier l'appela le mont Royal en 1535, mais, comme la relation de son voyage fut d'abord publiée par Giambattista Ramusio, l'éditeur florentin des récits des

premières expéditions dans le Nouveau Monde, le nom parut à l'origine en italien et s'écrivait *Monte Real*. Sur les cartes qui suivirent cette publication, le terme se contracta en Montréal et s'appliqua à toute la région, y compris la région avoisinante. Conséquemment, cette appellation remplaça pour tout le monde, hormis les gens de l'endroit, le nom d'Hochelaga, et elle prévalut sur

Photos : archives privées,
Bibliothèque nationale du Québec.



les noms ultérieurs que lui donnèrent Champlain en 1611 (Place royale) et Maisonneuve en 1642 (Ville-Marie)².»

Le premier établissement, qui se trouvait vraisemblablement au pied de la montagne, était le village indien d'Hochelaga. Il se situait entre le fleuve et la montagne, entouré de champs de maïs et de bois. Dès le début du XVIII^e siècle, Montréal s'étend au-delà des for-

tifications, mais il faudra attendre la fin du XIX^e siècle pour voir ces faubourgs se transformer en paroisses et en municipalités. Jusque-là, Montréal n'est toujours qu'un embryon de ville, qui ne quitte guère ses vieilles fortifications.

Le tournant du XIX^e siècle constitue une période de transition pour Montréal et la montagne. De comptoir de fourrures, la ville devient l'une des grandes métropoles de l'Amérique du Nord, et une nouvelle bourgeoisie anglophone y consolide sa présence. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la population montréalaise croît rapidement. La révolution industrielle et le développement commercial du port repoussent peu à peu les quartiers résidentiels de la ville plus au nord, c'est-à-dire sur le versant sud de la montagne. La bourgeoisie marchande anglophone, ainsi chassée des rives du fleuve, échange le promontoire du Vieux-Montréal contre celui de la terrasse Sherbrooke. Jusque là, la montagne était perçue comme un simple arrière-plan de la ville. Ce n'est qu'après 1850 que les flancs de la montagne s'urbanisent. La montagne et le fleuve exercent alors une fonction d'intégration de la ville.

D'ABORD DES CIMETIÈRES

Montréal est congestionnée et de plus en plus insalubre. Les fréquentes épidémies de choléra font craindre une contagion possible par les cimetières urbains, ce qui entraîne le déménagement des cimetières catholique et protestant à l'extérieur des limites de la ville. L'on crée donc sur la montagne deux cimetières voisins, celui de Mont-

Royal, en 1852, et celui de Notre-Dame-des-Neiges, en 1855. Pour atteindre ces nouveaux cimetières ruraux, les Montréalais doivent contourner la montagne par la côte des Neiges ou par la côte Sainte-Catherine. Ces deux routes reflétaient et reflètent encore aujourd'hui l'influence prépondérante de la montagne sur la structure de la ville et la façon de s'y déplacer.

Déjà, à cette époque, la montagne est partagée entre 16 propriétaires terriens, qui, pour la plupart, l'occupent en été comme lieu de villégiature. Bien que privée, la montagne est régulièrement utilisée pour la promenade ou comme raccourci. Pour la majorité des Montréalais, qui vivent alors le long du fleuve Saint-Laurent, la montagne demeure lointaine et inaccessible. Même que l'argument principal contre la création du parc du Mont-Royal était l'inaccessibilité de l'endroit. Nous devons être reconnaissants au major Stevenson d'avoir renversé cet argument de taille. Il l'a fait en escaladant la montagne avec son bataillon et plusieurs canons. Non content d'avoir réussi l'expédition en novembre 1862, il l'a renouvelée en mars de l'année suivante afin de bien prouver l'accessibilité du site.

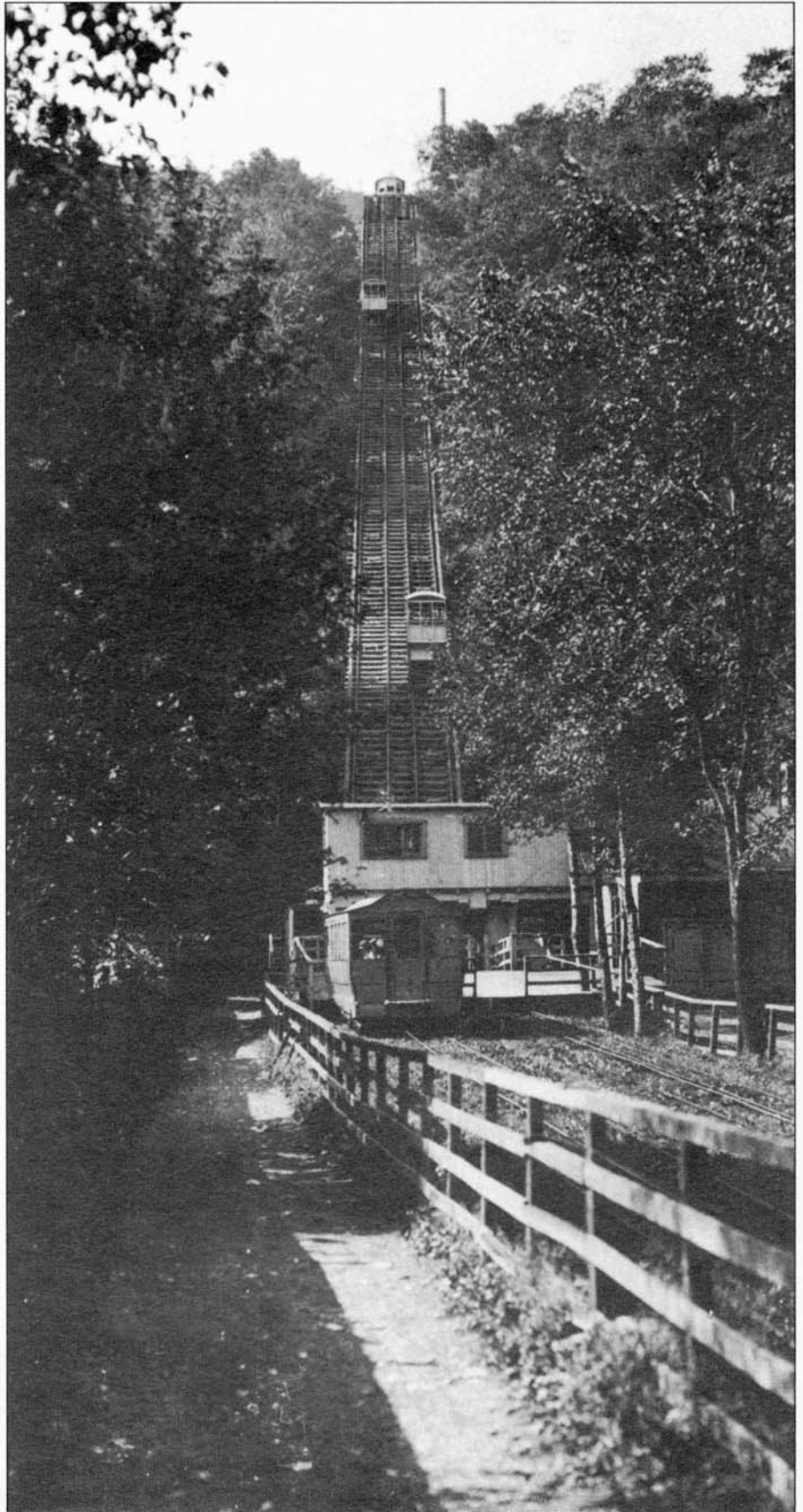
CRÉATION DU PARC

En Amérique du Nord, c'est l'aménagement des cimetières ruraux qui a engendré la création des parcs urbains. L'on considère alors les cimetières ruraux comme propices à l'application des nouvelles connaissances scientifiques en horticulture, en

agriculture et en arboriculture. Les Montréalais vont s'y promener comme dans un jardin, et ces lieux sont même mentionnés parmi les endroits qu'il importe de visiter à Montréal!

Un événement en particulier déclenche la création du parc du Mont-Royal. Au cours d'un hiver particulièrement rigoureux, un monsieur Lamothe coupe la totalité des arbres de son terrain, juste au nord de l'actuelle rue Peel, pour en faire du bois de chauffage. La réaction des Montréalais, scandalisés par cette défiguration de la montagne, est si vive que la Ville de Montréal entreprend l'expropriation de la montagne pour en faire un parc. Ce qui reste alors du mont Royal est donc racheté à partir de 1870 pour en préserver le caractère naturel.

En 1874, la Ville de Montréal commande un plan d'aménagement du parc à Frédéric Law Olmsted, un architecte-paysagiste déjà célèbre qui avait été coresponsable du plan du Central Park, à New York. Il conçoit le parc pour des loisirs passifs, la découverte de la nature et l'observation de la ville. Les parcs comme celui de la montagne, de l'île Sainte-Hélène ou le parc Lafontaine, tous créés à la même époque, devaient servir à équilibrer le tissu urbain à l'aide d'espaces verts. Olmsted réalise donc un parc tridimensionnel dressé face à la ville et destiné à l'encadrer et à la contenir, au sens propre comme au sens figuré. Il crée un réseau de chemins et de sentiers qui contraste avec la quadrillage des rues. Des sentiers secondaires, réservés aux piétons, permettent de découvrir le charme du paysage. Ces chemins et sentiers ouvrent des fenêtres sur la ville tout au long de la progression vers le sommet.



NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

Un accès rapide au parc est possible dès 1884 grâce à l'aménagement d'un funiculaire. Installé sur le versant sud-est, à peu près dans l'axe de l'avenue Duluth, il fonctionne jusqu'en 1918. À l'ouest du débarcadère du funiculaire, trois petits pavillons sont réalisés en 1906 par les architectes Maxwell, Marchand et Haskell. Le Tout-Montréal s'y retrouve pour admirer le paysage de la ville grandissante ou, au contraire, pour l'oublier et prendre l'air. Un peu plus à l'ouest, l'on crée une terrasse d'observation, qui existe encore aujourd'hui et derrière laquelle se trouve le grand chalet, construit en 1932 d'après les plans de l'architecte Aristide Beaugrand-Champagne.

C'est dans le contexte de la grande crise des années trente que plusieurs projets sont réalisés pour embellir Montréal, et plus particulièrement pour mettre en valeur les parcs urbains. Cent soixante hommes sont engagés en 1937 et 1938 pour creuser à la pelle un lac de cinq pieds et demi de profondeur. Le lieu choisi est un marécage peu propice à la promenade, aux sports ou à la plantation d'arbres. Au cours de l'excavation, les ouvriers mettent au jour les vestiges de huttes de castors datant d'au moins trois cents ans, si bien que les nombreuses histoires liées à cette découverte donnent son nom au nouveau lac, le lac des Castors.

Une première ligne de tramway, assurant l'accès au parc du Mont-Royal par le versant ouest et le chemin de la Côte-des-Neiges, est inaugurée en 1924. Six ans plus tard, l'on réalise un autre accès par le versant est à partir du carrefour de l'avenue du Parc et de l'avenue du Mont-Royal. Ce sont les premiers transports en commun qui ouvrent aux Montréalais l'accès au parc.

Le parc s'est aussi enrichi de monuments, et l'on songe spontanément à la croix. Près de 300 ans après que Maisonneuve ait planté la sienne à Montréal, la Société Saint-Jean-Baptiste en érige une à son tour sur le sommet est de la montagne. Depuis 1924, la croix s'illumine chaque soir, et elle est devenue l'un des symboles importants de Montréal. Une autre œuvre est le monument du sculpteur George Hill, dédié à Georges-Étienne Cartier. Dévoilé en 1919 au pied du

parc, sur l'avenue du même nom, il souligne le 100^e anniversaire de la naissance de l'un des pères de la Confédération.

LA MONTAGNE ENCERCLÉE

La formidable poussée de l'industrialisation de Montréal a amené la création de quartiers, qui ceinturent graduellement la montagne. Après 1892, l'arrivée des transports électrifiés permet de vaincre le talus et d'ouvrir l'accès au plateau du Mont-Royal. L'encerclement, très rapide, s'effectuera entre les deux guerres. Les quartiers se développent d'abord au sud, depuis l'Université McGill jusqu'à Westmount, alors la côte Saint-Antoine, pour s'étendre ensuite vers le nord dans l'axe du boulevard Saint-Laurent.

LE FLANC SUD

Dans la deuxième moitié du siècle dernier, le flanc sud-est de la montagne voit s'installer quelques grands établissements comme l'Université McGill et l'hôpital Royal Victoria. De même, il est découpé en long terrains réguliers, où

sont érigées de grandes demeures bourgeoises. Séparée de ce quartier par le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, la côte Saint-Antoine suit sensiblement le même modèle de développement. En 1874, les citoyens de ce secteur annexent une partie du territoire de Montréal et forment une municipalité qui deviendra Westmount.

Notons aussi que les rues qui gravissent la montagne sont droites, suivant l'orientation originelle des terres. Les rues perpendiculaires épousent plutôt la topographie de la montagne, formant des demi-cercles concentriques. Plus à l'est, le développement se fait naturellement autour du chemin Saint-Laurent, lien direct entre la vieille ville et le nord de l'île. Il est notable que, même avant 1850, le développement de Montréal soit marqué par un clivage linguistique entre l'est francophone et l'ouest anglophone.

LE FLANC NORD

Incorporé en 1875, le village d'Outremont amorce son urbanisation. Ce processus s'effectue rapidement, de



sac

CINÉ-CAMPUS • VOYAGES CULTURELS
CONCERTS • EXPOSITIONS
THÉÂTRE • PHOTOGRAPHIE...

... UNE FOISON
D'ACTIVITÉS CULTURELLES!

- 27-28-29 mars... VOYAGE :
LE PRINTEMPS À BOSTON
- 18-19-20 avril... VOYAGE :
PAQUES À NEW-YORK
- 23 avril : LE CHŒUR GRÉGORIEN DU
SAC AU GRAND SÉMINAIRE DE MONTRÉAL
- 26 avril : LE CHŒUR DE LA MON-
TAGNE À L'ÉGLISE SAINT-VIATEUR
- 5 mai : L'ENSEMBLE DE JAZZ VOCAL
AU CLANDESTIN

UNE FOISON!!!
343-6524



Université de Montréal
Services aux étudiants
Service des activités culturelles



sorte que, vers 1920-1930, le flanc de la montagne est déjà parsemé de résidences. Par contre, le village relativement ancien de Côte-des-Neiges n'est urbanisé qu'au cours de la Première Guerre mondiale. Son développement est fortement marqué par l'implantation de nombreux établissements, attirés par les vastes espaces naturels et prestigieux. L'on y entreprend la construction de l'oratoire Saint-Joseph en 1924.

À cette même période, l'annonce de la construction de l'Université de Montréal dans le quartier a un effet important. La dispersion des écoles et facultés de l'Université et l'exiguïté du bâtiment principal, rue Saint-Denis, avaient décidé les autorités à déménager. À la recherche de l'emplacement idéal, les autorités envisagent cinq terrains différents, mais leur choix s'arrête sur une autre proposition de la Ville de Montréal : une carrière de calcaire, située sur le flanc nord de la montagne et désaffectée depuis 1920. L'Université de Montréal loge bientôt dans un édifice de style art déco, une œuvre d'Ernest Cormier, architecte de réputation internationale. Le bâtiment est remarquable par une haute tour qui s'élève à 270 pieds au-dessus de l'entrée principale ainsi que par l'harmonie des volumes et l'équilibre des masses et proportions.

DEPUIS 1950

De nouvelles tendances se dessinent dans la période d'après-guerre, dont une demande croissante de logements de petite taille, à proximité du centre-ville. Surgissent alors des tours d'habitation, là où la présence de la montagne et la beauté du lieu concourent à hausser la valeur du sol. La plus-value ajoutée par la montagne est exploitée un peu partout, à Westmount et à Outremont notamment. En conséquence, l'on assiste à une mutation progressive du tissu urbain en plusieurs secteurs de la montagne et ce, du point de vue tant résidentiel qu'institutionnel. Pensons, par exemple, à l'expansion rapide de l'Université de Montréal et à l'arrivée d'autres grands établissements, comme l'hôpital Sainte-Justine et l'école Vincent-d'Indy. De plus en plus de barrières visuelles s'élèvent autour de la montagne.

Dans les années cinquante et soixante, l'utilisation croissante de l'automobile cause de nombreux problèmes. Dans le but de surmonter l'obstacle naturel que constitue la montagne et de relier l'est et l'ouest de la ville, l'on construit la voie Camillien-Houde, une route panoramique qui longe les rails de l'ancien tramway. De plus, deux échangeurs sont créés aux ex-

trémités est et ouest, ce qui consacre l'emprise de l'automobile sur le parc du Mont-Royal. L'un des échangeurs transforme l'intersection du Parc-des Pins, d'où une restriction de l'accès piétonnier au parc.

Curieusement, la montagne était connue sous le nom de mont Chauve à la fin des années cinquante, une conséquence des « coupes de moralité » pratiquées sur la montagne pendant le premier mandat du maire Jean Drapeau. En 1954, des citoyens et la presse avaient en effet dénoncé la présence dans le parc d'individus indésirables, « pervers et alcooliques ». La Ville de Montréal avait donc décidé d'éliminer tous les sous-bois du parc. Ces coupes ont eu un impact important sur la végétation de la montagne.

Cette même période marque la dernière phase de l'inversion de la polarité de la ville, du fleuve vers la montagne, que Montréal a maintenant encerclée. Comme le soulignent les auteurs de l'étude du Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM) : « Dominant le site de Montréal, constituant l'arrière-scène verdoyante de son centre-ville, idéalisée dans la plupart des représentations picturales de la ville, la montagne est sans contredit un symbole de Montréal. Elle est aussi, par le magnétisme qu'elle a exercé sur les grandes institutions de la bourgeoisie montréalaise, un réservoir particulièrement riche de biens patrimoniaux qui, à leur tour, symbolisent et identifient Montréal. Parmi ce vaste patrimoine, on doit compter le parc du Mont-Royal ainsi que les grands cimetières. Ces amples lieux naturels, aisément accessibles aux citoyens, ont été aménagés afin d'offrir un refuge devant l'activité bruyante de la ville. Enfin, ce noyau vert est en soi un écosystème fragile qui agit comme un poumon pour Montréal, dont il nettoie sans cesse l'air qu'y respirent les citoyens³. » ■

1. Groupe d'intervention urbaine de Montréal, *La montagne en question* (premier volet d'une étude sur le mont Royal), 1988, p. 2.

2. *Ibid.* p. 44.

3. *Ibid.* p. 49.

À VOTRE SERVICE

SERVICE DES ACTIVITÉS CULTURELLES

Films de qualité, expositions variées, concerts multiples, théâtre de répertoire et d'avant-garde, voyages culturels...

Appui et soutien à l'organisation d'activités socio-culturelles...

Pratique de la photographie...

Voilà ce qui s'offre à vous au Service des activités culturelles

N'hésitez pas à communiquer avec nous : **343-6524**

À ne pas manquer au printemps :

27, 28 et 29 mars : Voyage : Le printemps à Boston

18-19 et 20 avril : Voyage : Pâques à New-York

23 avril : Le Chœur grégorien du SAC au Grand Séminaire de Montréal

26 avril : Le Chœur de la montagne à l'église Saint-Viateur

5 mai : L'ensemble de jazz vocal au Clandestin

Une foison d'activités culturelles!

SERVICE D'ORIENTATION ET DE CONSULTATION PSYCHOLOGIQUE

Le Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) se compose de psychologues et de conseillers disposés à vous aider à faire le point dans votre vie personnelle, scolaire ou professionnelle. Le SOCP comprend aussi un centre de documentation réunissant les annuaires des universités canadiennes et étrangères ainsi que des documents et des bases de données sur les professions, les emplois et les études à l'étranger. Parallèlement à ces services, nous vous proposons des ateliers dans divers domaines : Métier d'étudiant, Choisir sa carrière, Bilan de carrière et Développement personnel.

Des guides d'autogestion (*Réussir ses études, Contrôlez votre poids* et *Bien vivre le stress*) et le bulletin *Vies-à-vies* vous permettent également de vous informer et de résoudre certaines difficultés de la vie. Les guides sont en vente dans les librairies de l'Université et au secrétariat du SOCP, alors que le bulletin est distribué gratuitement sur le campus.

Heures d'ouverture :

Le secrétariat du SOCP est ouvert **du lundi au jeudi de 8 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 17 h**. Vous pouvez obtenir un rendez-vous en soirée.

Le centre de documentation est ouvert **le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 17 h, et le mardi et mercredi de 9 h à 20 h**

Service d'orientation et de consultation psychologique
Pavillon des Services aux étudiants, 2101, boul.
Édouard-Montpetit, 3^e étage

Consultation psychologique et orientation : **343-6853**

Information scolaire et professionnelle : **343-7890**

SERVICE DES SPORTS

Camp d'été au CEPSUM

L'été prochain, le Service des sports aura à nouveau le plaisir d'inviter les jeunes de 6 à 13 ans à pratiquer une multitude d'activités sportives et récréatives offertes dans les très populaires camps de jour : Séjour-Jeunesse.

Renseignements : 343-6150

Inscription au Programme pour enfants et adolescents

Un large éventail d'activités sportives est offert aux jeunes de 2 à 17 ans durant les week-end du trimestre de printemps au CEPSUM. Une nouvelle option s'ajoutera sous la forme de cours personnalisés : le soccer.

Les participants du trimestre d'hiver 1992 pourront s'inscrire le **6 avril de 10 h à 19 h**, tandis que l'inscription générale se fera le **7 avril, de 18 h à 20 h** et le **21 avril de 18 h 30 à 19 h 30** selon les places encore disponibles.

Information : 343-6160

SERVICE DE PASTORALE

Un choix d'activités pour ceux et celles qui veulent s'engager dans différents secteurs :

Humanisation et engagement social : Prévention du suicide, Atelier Sud-Nord, S.O.S. Bénévoles

Formation—Réflexion—Échange : Demain-Mariage, Couples en marche

Liturgie—Retraite—Intériorisation : Eucharistie en semaine et du dimanche, Prière œcuménique de Taizé (rencontre internationale à Dayton, Ohio), Montée de la lumière, Nuit pascale, Sur la route de Berthier (retraite)

Créativité : Spectacle de la troupe d'étudiants Imaginart, *L'Élixir de Thanatos*, les 19, 20 et 21 mars

Le centre étudiant de la Maison Blanche vous accueille au 2765, chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Information : Bulletin *La Navette*, distribué sur le campus et au secrétariat du pavillon Marguerite-d'Youville, local 1095. **Tél. : 343-6394**

SERVICE DE SANTÉ

Votre poids vous pèse?

Le Service de santé offre de nouveau le programme «Votre poids vous pèse?» aux personnes ayant des problèmes de poids ou de comportements alimentaires. Ce cours, d'une durée de 10 semaines, débute le mercredi 8 avril 1991. **Date limite d'inscription : 3 avril**

Information : 343-6456 ou présentez-vous au **2101**, boul. Édouard-Montpetit, bureau **230**.



Université de Montréal
Services aux étudiants

Travailler dans les communications écrites: formation universitaire ou «sur le tas»?

Vivre de sa plume n'est simple nulle part, surtout pas au Québec, qui compte à peine 6,5 millions d'habitants, dont 28 % seraient analphabètes. Cela n'empêche pas de nombreuses personnes de rêver de publier des textes et même, éventuellement, d'en vivre. Disons simplement que, si le secteur du livre fait bien peu d'heureux élus, les communications écrites dans leur ensemble offrent des débouchés intéressants à qui sait se montrer polyvalent et... persévérant.

DIPLÔME OU PAS?

Les emplois reliés aux communications écrites ne sont pas réglementés. C'est donc dire qu'aucune formation minimale, aucun diplôme ne constitue un préalable absolu. Quiconque possède de la capacité de remplir les tâches peut donc occuper un tel emploi. Soyons toutefois réalistes! Nous sommes en 1991, et les emplois ne pleuvent pas. Il est donc sage d'avoir en poche un diplôme universitaire pour mettre toutes les chances de son côté. Paradoxalement, plusieurs diplômés universitaires en communication n'arrivent jamais à se trouver un emploi dans leur domaine alors que d'autres, qui n'ont aucune qualification reconnue en communication, décrochent contrat sur contrat. Pourquoi? En grande partie parce que, dans ce champ d'activité, le savoir-faire, peu importe les moyens par lesquels on l'a acquis, s'avère plus important que n'importe quelle qualification officielle. Or, il est tout aussi possible de savoir écrire et communiquer efficacement sans être passé par l'université. Est-ce à dire que les diplômes sont inutiles? Encore une fois, non!

Nombreux sont les débouchés dans le domaine des communications écrites, encore qu'il s'agisse de plus en plus rarement d'emplois stables. Il reste à savoir s'il vaut la peine d'obtenir un diplôme universitaire dans ce domaine alors que, jusqu'à récemment, ceux et celles qui désiraient en faire une carrière étaient plus souvent qu'autrement formés sur le tas.

LOUISE CASAVANT

SPLENDEURS ET MISÈRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Les emplois reliés à l'écriture sont variés : journalisme (journaux et revues), recherche (radio et télévision), relations publiques (attaché-e de presse, agent-e de communication, relationniste), rédaction publicitaire, correction d'épreuves, etc. La précarité de ces emplois et le nombre de candidat-e-s disponibles pour les occuper obligent les communicateurs à la polyvalence, à la capacité de passer d'une tâche à l'autre lorsque c'est nécessaire.

Le journaliste Pierre Sormany, chargé de cours au Certificat en information et journalisme de la Faculté de l'éducation permanente et auteur du livre *Le métier de journaliste*, publié chez Boréal, admet qu'en principe les cours de journalisme ne sont pas essentiels pour exercer cette profession. Il enchaîne cependant en précisant que la majorité des emplois offerts ces dernières années ont été comblés par des candidat-e-s munis d'un diplôme, même si les employeurs avouent que ce dernier ne cons-

titue pas un critère de sélection. Ce qui lui fait affirmer que le candidat qui a reçu une formation dispose d'«une longueur d'avance lorsqu'il se présente aux examens d'embauche des entreprises de presse».

Jacques Larue-Langlois, journaliste, professeur au baccalauréat en communication à l'UQAM et auteur du *Manuel de journalisme radio-télé*, abonde dans le même sens. Il serait selon lui de moins en moins évident de travailler dans ce domaine sans diplôme, même si ce n'est pas tout à fait impossible. La formation «sur le tas» semble donc appartenir au passé.

Il est par ailleurs facile de vérifier que les offres d'emploi en communications écrites publiées dans les journaux requièrent de plus en plus fréquemment un diplôme universitaire et de l'expérience pertinente.

QUELLE FORMATION?

Vous avez décidé que votre carrière en communication valait l'investissement dans une formation universitaire? Prenez garde que l'embarras du choix ne vous paralyse. Au Québec, des baccalauréats en communication sont offerts par l'UQAM, l'Université Concordia et l'Université Laval. Il y a également la possibilité de combiner un majeur et un certificat, ou encore trois certificats, pour constituer un baccalauréat.

À priori, aucune formation n'est supérieure aux autres; il faut donc évaluer ses objectifs et besoins, et choisir celle qui semble la plus appropriée. Le baccalauréat offert par l'UQAM est sans doute le programme le plus connu. Il offre une formation de base comportant des cours théoriques sur les communications (observation des processus de

communication, histoire des communications, etc.) et des cours plus pratiques sur la technologie (initiation à l'audio, aux technologies numériques, à la vidéo, etc.) L'étudiant-e choisit ensuite l'un des quatre profils suivants : cinéma, télévision, radio ou journalisme.

C'est ce dernier que nous retiendrons ici puisque nous nous intéressons plus particulièrement aux médias écrits. Pour Pierre Sormany, le bac de l'UQAM équivalait en quelque sorte à un majeur en sciences de la communication, couplé avec un certificat en journalisme. À son avis, il serait tout aussi possible — peut-être même plus profitable — d'obtenir un majeur en sciences, en science politique ou même en géographie et de lui ajouter un certificat en journalisme.

Jacques Larue-Langlois voit plutôt ce même programme comme une formation qui offre de solides outils techniques, un atout pour une personne dont l'objectif est de faire du journalisme télévisé. Il admet cependant que ce n'est sans doute pas la meilleure formation pour qui veut se diriger en journalisme écrit. Tous deux s'entendent cependant pour affirmer que l'aspect de la culture générale est négligé; nulle part, il n'est fait mention de cours d'histoire, de géographie, de science politique, de sociologie, de droit ou de marketing, des notions pourtant fondamentales pour analyser correctement l'actualité.

Le baccalauréat de l'Université Concordia serait davantage axé sur le volet «artistique» de la technologie des médias. Pierre Sormany le recommande plus particulièrement à ceux et celles qui se dirigent en création, aux futurs cinéastes par exemple. Le bac de l'Université Laval offre pour sa part une formation plus polyvalente, puisqu'il touche autant au journalisme qu'aux relations publiques. La critique interne la plus courante porte sur le fait que les codes de déontologie des deux milieux, qui divergent considérablement, y seraient plus ou moins confondus.

Les certificats maintenant. Ils sont nombreux et variés, et ils peuvent être acquis dans une ou plusieurs universités en vue de l'obtention d'un baccalauréat. Cette voie mérite cependant une attention particulière, car il faut s'assurer au départ de la «faisabilité» du projet, et

qu'une des universités en cause acceptera de décerner le diplôme à la fin des études. Chaque université possède ses critères en la matière, et chaque cas doit être évalué individuellement.

Dans un premier temps, nous effectuerons donc un survol des principaux certificats offerts dans le domaine des communications, puis nous verrons les avantages et les inconvénients des baccalauréats obtenus par le cumul de trois d'entre eux.

- **Université de Montréal** : Sciences de la communication (temporairement fermé à l'admission), Information et journalisme, Recherche documentaire et rédaction française, Publicité, Relations publiques, Traduction I et II.

- **Université du Québec à Montréal** : Communication, Français écrit, Scénarisation cinématographique, Création littéraire, Littérature jeunesse, Terminologie.

- **Université Concordia** : Journalisme, Production radio et télévision, Rédaction spécialisée, Publicité, Relations publiques.

- **Université Laval** : Communications publiques, Journalisme, Cinéma, Création littéraire, Rédaction technique, Traduction.

Évidemment, ce type de baccalauréat permet de choisir de façon plus particulière la formation que l'on désire se donner. Ainsi, la plupart de ceux et celles qui optent pour cette solution misent sur la polyvalence que procurent trois certificats dans des domaines différents, par exemple Relations publiques, Publicité ainsi que Information et journalisme. Pierre Sormany comprend ce choix, mais il met chacun en garde contre le danger d'acquiescer des outils de travail en négligeant la culture de base nécessaire à l'exercice de ces professions et celui de ne pas faire suffisamment de distinction entre les différents codes de déontologie qui les régissent.

En ce qui concerne plus particulièrement le Certificat en information et journalisme, il se dit très satisfait des cours qui portent sur le journalisme. Il déplore cependant que les étudiant-e-s ne s'inscrivent pas plus massivement aux cours de droit, de politique et d'histoire lorsqu'ils font leur choix de cours à option.

Enfin, le cumul de certificats est très utile pour ceux et celles qui décident d'investir temps, énergie et argent dans une formation en communication, mais qui ne sont pas convaincus d'obtenir leurs 90 unités (crédits), d'aller au bout du chemin. Une fois acquises, les 30 unités d'un certificat donnent droit à une attestation; les 50 unités obtenues dans un programme de baccalauréat ne donnent droit à... rien.

Le baccalauréat par cumul portera la mention «ès-arts» ou «ès-sciences» selon la nature des certificats qui le composent. Vous n'obtenez donc pas un baccalauréat en communication même si vos trois certificats font partie de ce domaine. Cette question fait d'ailleurs l'objet d'une revendication soutenue de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP), qui réclame la création d'un nouveau diplôme, le baccalauréat avec appellation (BACCAP), qui refléterait plus fidèlement la nature des études menées par les étudiant-e-s de la FEP. Avec le BACCAP, la combinaison de trois certificats mentionnée précédemment pourrait constituer un baccalauréat en communications appliquées et non plus un bac ès-arts. Pour l'instant, puisque les offres d'emploi réclament généralement un baccalauréat en journalisme, en relations publiques ou dans un domaine connexe, il vous revient de défendre votre formation... en communiquant efficacement.

Ajoutons enfin que l'UQAM se prépare à offrir un baccalauréat en journalisme à l'automne 1993.

METTRE TOUTES LES CHANCES DE SON CÔTÉ

Quel que soit votre choix de programme, assurez-vous d'écrire correctement le français, d'être bilingue, d'avoir des notions de traitement de textes et de l'expérience. Et rappelez-vous que, si une absence de diplôme peut initialement vous faire manquer un contrat, un manque de compétence vous les fera éventuellement tous perdre. Dans une telle jungle, le savoir-faire demeurera toujours le critère déterminant de la survie. Diplôme ou pas. ■

«Touche pas à mon accent circonflexe»? C'est à voir!

Cité éducative : Que pensez-vous de la réforme de l'orthographe?

Guy Connolly : Elle est la bienvenue. Dans un sens, le simple fait qu'on se soit posé la question dénote que quelque chose n'allait pas, qu'on faisait face à un déséquilibre, à un malaise, et que de grandes transformations restaient à faire!

C.É. : Alors, comment expliquez-vous la naissance du mouvement Touche pas à mon accent circonflexe, qui s'oppose de façon véhémente à toute réforme?

G.C. : C'est la force d'inertie, qui fait que les individus sont très résistants à tout changement, qu'ils craignent l'inconnu.

C.É. : Ne pensez-vous pas que nos règles, une fois apprises, témoignent d'une certaine logique?

G.C. : Bien sûr, mais cette logique n'est pas certaine — ou la même — pour tout le monde. Prenons par exemple le cas de *porte-avions*, qui, selon l'orthographe actuelle, présente la même forme au singulier et au pluriel. Il est certain qu'un seul de ces navires — qui coûtent une fortune — ne transporte pas qu'un seul appareil, mais cela, c'est évident, l'on s'en doute bien. Mais pourquoi continuerions-nous à mettre l'accent sur le nombre d'avions transportés alors que, dans *les porte-avions*, nous aimerions plutôt souligner qu'il y a plusieurs navires? La langue anglaise, qui obéit à une autre logique, mettrait ici un *s* final seulement dans le cas où il y a plus d'un navire. C'est ce que le français fait déjà, de toute façon, avec certains mots : *un portefeuille, des portefeuilles, un portemanteau, des portemanteaux*, vieux composés sans trait d'union. La logique à laquelle vous faites allusion demeure d'abord et avant tout une logique qu'on vous a apprise. Si vous aviez été initié à une autre logique, si vous appréhendez la réalité d'une autre façon, comme c'est le cas pour les auteurs d'autres langues, vous auriez aussi bien pu accepter une manière différente de régler telle ou telle

Linguiste de formation, mentor d'une entreprise d'édition qui porte son nom, coauteur du Cours autodidactique de français écrit (Café), chargé de cours à l'Université de Montréal depuis plusieurs années, M. Guy Connolly s'y connaît en traquenards de la langue française. Cité éducative connaît également M. Connolly : numéro après numéro, c'est son entreprise qui débusque les anglicismes, barbarismes, solécismes et autres péchés contre la langue que recèlent nos propos. Quand d'aventure la revue contient des coquilles, il s'agira quasi invariablement d'un texte de la dernière heure, que nous n'aurons pas eu le temps de soumettre à la sagacité de l'équipe du réviseur professionnel. Ici, M. Connolly déborde cependant du cadre habituel de sa collaboration à la revue pour se porter à la défense du controversé projet de réforme de l'orthographe.

GILLES TRUDEAU

difficulté grammaticale. La logique du français aurait pu reposer sur une autre façon de représenter la langue écrite. Certains camps défendent cette opinion.

C.É. : Si l'on pense à la réforme de l'espagnol au début du siècle, ne s'est-elle pas produite sans trop de heurts?

G.C. : Je ne connais pas assez l'histoire de l'espagnol pour vous donner un avis éclairé, mais je me doute bien que cela a dû déclencher une polémique. Il semble cependant que ce soit propre aux francophones de tenir autant à la forme de leur langue, on dirait que c'est viscéral. Je ne veux pas tomber dans le chauvinisme, mais c'est sûr que le français constitue une très belle langue, dotée d'énormément de qualités. Les gens ont toutefois l'impression qu'il s'agit d'un monument auquel on ne peut absolument pas toucher. Ce qui est complètement faux!

C.É. : Approuvez-vous la formation de mots composés par agglutination, du type *un laissezpasser, des laissezpassers*, où l'on omet le trait d'union? N'est-il pas dangereux de laisser entrer de tels composés dans la langue? N'assiste-t-on pas à la naissance de monstres linguistiques? Va-t-on former les mots comme en allemand, en créant des mots d'une longueur inimaginable pour un francophone?

G.C. : Cela ne me gêne pas même si visuellement pour l'instant, comme toute le monde, cela me surprend. Mais c'est une évolution normale, la même d'ailleurs qui a présidé à la formation actuelle de *portefeuille, betterave, monogamie, passeport*, etc. La tendance actuelle est de joindre totalement des mots préfixés comme *socioculturel, cardiovasculaire*, etc. Je crois bien, néanmoins, que l'on n'ira pas aussi loin que l'allemand dans ce sens.

C.É. : Justement, ne considérez-vous pas tout à fait inacceptable que l'on supprime le trait d'union lorsque deux voyelles se rencontrent? Comme dans le cas de *préemballé* ou de *préélectoral*?

G.C. : Pour ma part, encore une fois, cela ne me gêne pas. Cela aurait l'avantage d'aligner la formation de mots tels que *auto-érotisme* ou *auto-accusation* sur *autodétermination* et *autobiographie*. Les règles concernant le trait d'union à la suite d'un préfixe sont en ce moment très complexes, et il est facile de s'y perdre.

C.É. : Au mot *combatif*, on ajoute un *t*, n'est-ce pas le comble? Ne crée-t-on pas une nouvelle difficulté dont on aurait pu se passer?

G.C. : Cela vous paraît une complication d'ajouter une lettre? Je crois qu'on était motivés d'ajouter un *t* en se fondant sur le modèle de *combattre*, qui prend deux *t*. Ce n'est pas tant le redoublement des consonnes qui est difficile — peut-être aurait-on quand même pu l'éviter comme en espagnol — que l'asymétrie des règles.

C.É. : En anglais, il existe un écart important entre la graphie de l'anglais des États-Unis et celle de l'anglais du Royaume-Uni. Ne s'agit-il pas d'un conflit entre deux variantes linguistiques?

G.C. : Je recommande fortement que nous forgions une orthographe unifiée, commune à tous les francophones. Forger est un bien grand mot. Vous savez, on a voulu intervenir plutôt en surface. Cette réforme ne concerne qu'une partie infime du lexique. Vous connaissez d'ailleurs les cinq principaux domaines d'intervention : le trait d'union, le pluriel des noms composés, l'accord du participe passé des verbes pronominaux, le cas des anomalies et, bien sûr, le fameux accent circonflexe.

C.É. : Vous oubliez la francisation des emprunts!

G.C. : Évidemment!

C.É. : N'êtes-vous pas d'avis que c'est un peu injuste pour nous, Québécois, de faire disparaître l'accent circonflexe sur *maître*, par exemple, alors que la plupart des gens prononcent encore l'accent?

G.C. : Ce n'est pas l'accent que l'on prononce, mais bien l'allongement de la voyelle.

C.É. : C'est ce que je voulais dire... (rires)

G.C. : Si l'on devait tenir compte de toutes les particularités des différen-

tes prononciations, on n'en finirait plus. J'avoue que c'est pour l'instant très utile pour nous, Québécois, de marquer une distinction, par exemple entre un «*a* d'avant» et un «*a* d'arrière», comme pour *patte* et *pâte*, alors que dans plusieurs régions de France cette distinction n'existe plus. Quand ce n'est pas un groupe linguistique qui est avantage, c'est l'autre. L'important, c'est que ce ne soit pas toujours le même qui le soit.

C.É. : Ne croyez-vous pas également à l'utilité de l'accent circonflexe pour dénoter la présence d'un ancien *s*, comme dans *mât*? N'était-ce pas particulièrement utile dans l'enseignement du français langue seconde, lorsqu'on était en mesure d'enseigner à un anglophone que, souvent, l'accent circonflexe correspond à un *s* en anglais comme dans le cas de *mast*?

G.C. : Je ne vois pas pourquoi l'on devrait expliquer cela aux anglophones. Ils prendront les mots comme ils viennent, un point c'est tout.

C.É. : Quels sont les principaux changements en ce qui concerne les participes passés des verbes pronominaux?

G.C. : À l'heure actuelle, même des réviseurs chevronnés sont obligés de se reporter à des grammaires à cause de la complexité des règles. Je défie d'ailleurs toute personne de connaître toutes les règles des participes passés. Un des changements très intéressants a trait au cas très connu de l'infinitif précédé du participe passé du verbe *laisser*, comme dans *elle s'est laissé(e) convaincre* par exemple. Pour l'instant, l'usage hésite, si bien que les deux formes sont correctes, avec ou sans accord. Or, avec la réforme, l'accord ne se ferait plus, *laissé* demeurerait invariable, comme dans *elle s'est fait convaincre*.

C.É. : Si on abordait maintenant la question des emprunts aux autres langues?

G.C. : Laissez-moi vous confier en secret que j'aime bien accorder le pluriel comme en langue d'origine, par exemple *impresario, impresarii*.

C.É. : Il faudrait alors tous devenir polyglottes?

G.C. : Pour toutes sortes de raisons, d'accord, mais non pour maîtriser le

français. Voilà pourquoi je préconise à plus long terme de former le pluriel de tous les mots d'une façon plus conforme à la morphologie du français, soit en ajoutant tout simplement un *s*.

C.É. : Pour simplifier les choses, ne vaudrait-il pas mieux ajouter des accents aux mots étrangers et même aux latinismes, comme *veto* (sic)? Ce serait tout à fait normal, sinon l'on se retrouve avec un droit de *veto*, difficile à prononcer en l'absence d'un accent aigu.

G.C. : Tout comme on a déjà *référendum, aparté, tollé, zénith, autodafé, détective...* Par ailleurs, le français possède déjà une règle sur les dérivés. L'on dit et écrit pour les mêmes raisons *wagnérien, israélien, cégépien* avec des *é*.

C.É. : Somme toute, vous entérinez l'ensemble de la réforme.

G.C. : Je crois que ce serait bénéfique pour le français si l'on veut qu'il prenne bien le virage du prochain millénaire. Il est important pour tous les francophones que survienne une réforme. Comme linguiste qui a réfléchi à la question et comme éditeur appelé à réviser des textes souvent rédigés pourtant par des spécialistes des communications — des gens qui manipulent quotidiennement la langue et qui butent continuellement contre certaines difficultés —, je vous assure que la réforme simplifierait la vie à tout le monde.

C.É. : Ne pensez-vous pas que de nouvelles règles compliqueront une langue qui est déjà suffisamment difficile?

G.C. : Les enfants s'adapteraient très bien et très vite à ces règles, qu'ils jugeraient plus naturelles. Cette réforme se compare à l'avènement du système métrique : après une période de flottement, les gens se sont habitués.

C.É. : Comment expliquez-vous que l'application de la réforme ait été reportée aux calendes grecques?

G.C. : La résistance au changement, comme je vous le disais plut tôt. J'espère qu'elle va finalement être acceptée. Le français est une très belle langue... mais qui aurait besoin d'une cure de rajeunissement. Vous savez, moi aussi, j'ai été élevé avec les petits chapeaux, mais il est parfois temps de changer de mode. Or, il serait grand temps que la langue française revête une nouvelle robe. ■

L'adulte n'est pas un être fini

Lorsque j'étais adolescente, mon père m'enjoignait de corriger mes défauts, car, à 20 ans, il serait trop tard : tout serait alors figé en moi. Heureusement, il avait tort! Contrairement à la croyance générale, l'adulte n'est pas cet être qui a atteint un état définitif dit de maturité et pour qui il est désormais impossible de se développer. C'est plutôt un être qui traverse diverses périodes de vie, que certains appellent passages, phases ou encore crises.

Il existe probablement un lien entre cette croyance et le fait que l'évolution de l'âge adulte ait été relativement ignorée. La documentation scientifique sur les adultes est très limitée comparativement à la somme de connaissances sur l'enfant et l'adolescent. Il n'y a qu'à voir les nombreuses publications sur la psychologie et le développement de ces deux derniers groupes d'âge.

L'ADULTE ET L'ÉDUCATION PERMANENTE

L'une des approches qui visent à mieux connaître l'adulte est celle de la psychologie développementale, qui a permis de constater l'évolution de la personnalité jusqu'au delà de 50 ans. Au fait, le processus de formation de la personne se poursuit tout au long des étapes de la vie. Comment alors ne pas faire le lien avec l'éducation permanente, qui se définit comme un processus s'échelonnant tout au long de la vie? L'éducation permanente et le développement de l'adulte se trouvent donc en liaison très étroite, la première constituant un moyen privilégié d'activer la réalisation du second. L'éducation permanente est conçue fondamentalement comme un processus continu, qui varie selon les divers stades de la vie. Cette conception rejoint celle de la psychologie développementale, selon laquelle la personne

CHRISTINE LAROSE

est éduicable, c'est-à-dire qu'elle porte en elle des possibilités de développement et de réalisation.

La psychologie développementale, qui s'intéresse au contenu et à la direction du changement, offre de grandes possibilités pour donner un sens au processus d'éducation. Il est en effet nécessaire de définir les étapes de développement personnel et professionnel de l'adulte; une telle définition permet de mieux comprendre et concevoir l'éducation permanente ainsi que d'organiser des activités stimulantes placées sous le signe du respect de la personne. Cette approche se révèle d'autant plus prometteuse que la formation et le perfectionnement professionnels représentent encore à l'heure actuelle l'une des raisons majeures qui poussent les adultes à fréquenter les établissements scolaires.

LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DE L'ADULTE

Dans ce contexte, il a semblé pertinent de s'intéresser à un volet particulier de la psychologie développementale : le développement professionnel de l'adulte, qui se définit comme le résultat de l'interaction dynamique entre les aspi-

rations de la personne et les demandes de la société. Le développement professionnel

se compose de différents événements séquentiels s'échelonnant tout au long de la carrière et même de la retraite. Au cours de ce processus, généralement ordonné et prévisible, la personne doit s'acquitter d'un certain nombre de tâches. Par exemple, entre 23 et 27 ans, elle choisit une occupation conforme à ses intérêts, ses valeurs et son image d'elle-même. Autrement dit, il s'agit des tâches qui font que chaque personne se situe et définit sa place dans la société, cette situation changeant avec les différentes étapes de vie.

En 1979, Danielle Riverin-Simard et Jean-Marc Dion ont présenté ce modèle de développement professionnel de l'adulte. Les auteurs affirment que, même si elles sont moins apparentes que durant l'enfance et l'adolescence, les poussées de développement de l'adulte sont tout aussi intenses et ramifiées; elles se découpent en tranches approximatives de cinq ans, les périodes de structuration alternant avec des périodes de transition.

Les périodes de structuration sont marquées par une action plus intense alors que les périodes de transition se caractérisent par le questionnement. Ces dernières préparent en quelque sorte un changement de plus ou moins grande

importance dans la vie professionnelle; elles servent à la stabilisation temporaire, à la restructuration, et elles peuvent conduire à des transformations radicales, un changement de carrière, par exemple. Quant aux phases de structuration, elles concrétisent le changement. Il faut noter que chacune des périodes de transition et de structuration comporte des contenus qui lui sont propres : « Ces diverses périodes (ou stades) sont des passages prévisibles de l'adulte dans sa vie professionnelle, qui donnent un sens, une direction à son évolution ou à son développement vocationnel.¹ »

Parmi les phénomènes professionnels plus courants, notons : la préretraite, les changements de carrière, la rétrogradation volontaire chez les cadres, les périodes sabbatiques, l'abandon de la permanence d'emploi chez plusieurs spécialistes ou l'adoption d'une conception du travail comme moyen de se réaliser dans les loisirs ou l'activité civique, et non plus comme fin en soi.

LES CYCLES DE VIE

Cette alternance de phases de structuration et de transition forme la trame invariable de chacun des cycles qui composent l'ensemble de la vie. Il est remarquable que nous ne disposions d'aucune expression type pour définir les principales saisons de la vie, ses différents segments, chacun ayant son caractère propre. L'on est généralement d'accord sur le premier segment, qui comprend les 20 premières années. L'on connaît bien aussi l'âge d'or, qui commence vers 60 ou 65 ans; mais qu'en est-il des adultes entre 20 et 65 ans?

Les récentes recherches sur l'évolution de l'adulte convergent pour indiquer que la vie évolue en passant par une série de cycles d'environ 25 ans chacun, qui s'entrecroisent partiellement de sorte qu'un nouveau cycle s'enracine dans celui qui s'achève. Un cycle, c'est

un temps de vie dans son sens le plus large, et non pas une étape de développement biologique, personnel ou professionnel; un cycle inclut plus d'une période de développement.

La séquence des cycles constitue la structure de la vie; elle fournit un cadre où s'actualisent les périodes de développement dont nous avons parlé précédemment ainsi que la vie quotidienne. Les cycles sont analogues aux actes d'une pièce de théâtre : ils donnent une vue d'ensemble de la vie. Selon Daniel J. Levinson, la vie comporte les cycles suivants :

- enfance et adolescence : de 0 à 22 ans;
- jeune adulte : de 18 à 45 ans;
- âge mûr : de 40 à 65 ans;
- adulte de l'hiver : de 60 à 80 ans;
- vieillard : 80 ans et plus.

Tout comme les autres auteurs, Levinson propose une durée pour chaque cycle. La vie réelle n'est cependant pas découpée en tranches aussi précises, et l'on note des variations d'une personne à l'autre, mais qui ne s'étendent pas au-delà de cinq à six ans; le passage d'un cycle à l'autre n'est ni simple ni bref.

Ainsi, Danielle Riverin-Simard et Jean-Marc Dion découpent le cycle de l'âge mûr (43-62 ans) de la façon suivante :

- stade de structuration : mouvement vers l'intériorité (43-47 ans);
- stade de transition : questionnement sur une nouvelle modalité de vie professionnelle faite de compromis (48-52 ans);
- stade de structuration : engagement professionnel serein (53-57 ans);
- stade de transition : bilan de la carrière active et questionnement sur les modalités de vie professionnelle de retraité (58-62 ans).

Selon Jean-Louis Bernard², quelques postulats se dégagent de l'ensemble des recherches sur les adultes : la vie est faite de séquences et de stades; chaque stade est caractérisé par un passage, une

étape cruciale faite de possibilités et de vulnérabilités; tout passage d'un état à un autre est marqué par la régression, l'accommodation ou l'intégration du changement; quoi qu'il arrive au moment d'un passage, le devenir de la personne est substantiellement différent; chaque période de vie comporte des tâches particulières.

LES GÉNÉRATIONS

Qu'en est-il des générations dans cette nouvelle conception du développement de l'adulte? Daniel J. Levinson affirme que les générations sont constituées par les groupes d'âge définis sur le plan culturel, les phases de l'unité familiale, la profession ou le métier ainsi que les hauts et les bas historiques des générations successives. Ce sont les institutions sociales, historiques et culturelles qui façonnent les générations.

L'on s'entend généralement pour dire que des personnes sont sensiblement du même âge si celui-ci varie au plus de six à sept ans, ce qui fait qu'une génération s'étend sur 12 à 15 ans. Les membres d'une même génération se distinguent de ceux qui sont ou plus vieux ou plus jeunes. Par exemple, le jeune adulte ressent qu'il passe d'une génération à l'autre, et il note de ce fait des relations nouvelles avec les autres générations. À chaque âge, la personne renouvelle l'image qu'elle a des autres générations. Soulignons qu'une société qui reconnaît des différences entre les générations doit aussi apprendre à accroître leurs relations.

HOMMES ET FEMMES

Gail Sheehy a étudié la vie de 115 Américain-e-s de classe moyenne, âgés de 18 à 55 ans, en s'intéressant particulièrement à leurs changements intérieurs, à la comparaison des types de développement chez l'homme et la femme, et à l'examen des crises prévisibles du couple.

LES PHASES DES SAISONS

DE JEUNE ADULTE
ET DU MITAN DE LA VIE,
SELON LEVINSON

LA SAISON DU
MITAN DE LA VIE

LA SAISON DE
JEUNE ADULTE

65+

60

55

50

45

40

33

28

22

17

ÂGE

TRANSITION DE
LA VIEILLESSE

POINT CULMINANT
DE LA VIE ADULTE

TRANSITION DE
LA CINQUANTAINE

ENTRÉE DANS LE
MILIEU DE LA VIE

TRANSITION DU
MILIEU DE LA VIE

PÉRIODE
D'ÉTABLISSEMENT

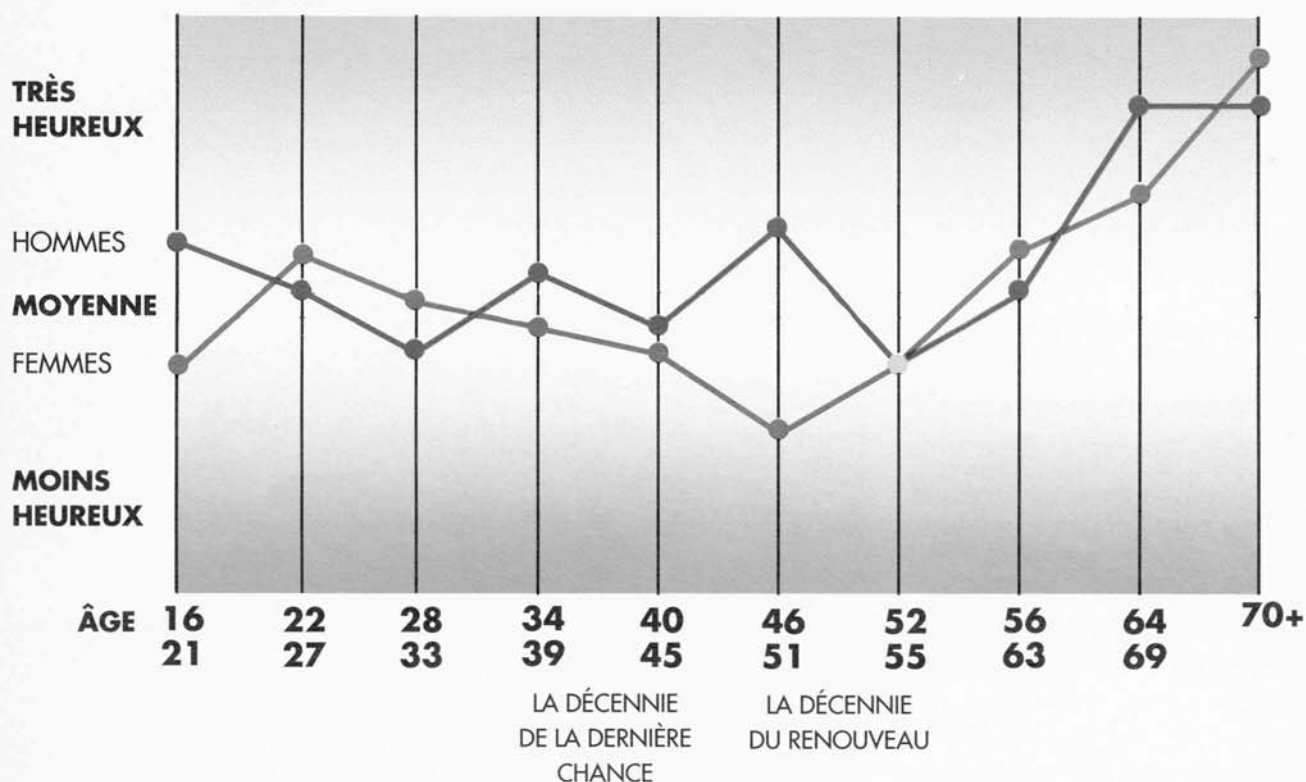
TRANSITION DE
LA TRENTAINE

ENTRÉE DANS
LE MONDE ADULTE

TRANSITION DE
JEUNE ADULTE

ENFANCE ET
ADOLESCENCE

LES ANNÉES DE BONHEUR COMPARAISON ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES



16-21 : COUPER SES RACINES

22-27 : LES RUADES DE LA VINGTAINE

28-33 : LE PASSAGE DES TRENTE ANS

34-39 : LE PASSAGE DU MILIEU DE LA VIE

40-45 : LA QUARANTAINE ARDENTE

46-51 : BILAN DU DEMI-SIÈCLE

52-63 : LA CINQUANTAINE DÉTENDUE

64-69 : LA SOIXANTAINE DE LA SÉLECTION

70 + : LA DÉCENNIE DE LA RÉFLEXION
OCTOGÉNAIRES ET FIERS DE L'ÊTRE

Elle a retenu les constatations suivantes:

- Les hommes et les femmes continuent à évoluer de 18 à 50 ans.
- Il y a des passages prévisibles à chaque étape.
- Chaque crise constitue un moment propice pour utiliser ses potentialités.
- Les étapes sont les mêmes pour les hommes et les femmes, mais le rythme est différent.

Comme nous pouvons l'observer dans le graphique, l'étude des résultats de tous les hommes donne une courbe beaucoup plus irrégulière que celle des

femmes. Les hommes connaissent des hauts et des bas plus fréquemment que les femmes. Mentionnons que Gail Sheehy a largement contribué par cette enquête à faire connaître au public ce qu'elle appelle les «passages de la vie».

Les adultes ne sont donc pas totalement déterminés par l'adolescence dans leur manière d'être et de faire. La croissance se poursuit par l'expérience de l'optimisme et l'expérience de la vingtaine, les doutes du début de la trentaine, les urgences de la quarantaine et l'adoucissement de l'autoacceptation de la cin-

quantaine. L'on peut affirmer que la formation continue est une clé pour développer chez les personnes de tout âge la capacité d'adaptation et de changement.

1. Riverin-Simard, Danielle et Jean-Marc Dion. *Vers un modèle du développement vocationnel de l'adulte*, The Canadian Journal of Higher Education, vol. IX, no 3, 1979, p. 5.

2. Bernard, Jean-Louis. *Le cycle de la vie adulte et le changement*. Université de Montréal, Faculté des sciences de l'éducation, 1980, 155 p.

Une femme sur cinq aurait été agressée sexuellement dans son enfance et 75 % de ces agressions impliquent des figures paternelles (pères, beaux-pères, grands-pères, oncles, gardiens d'enfants, amis de la mère). Il n'est pas surprenant alors qu'un sondage réalisé par la firme Décima et publié en octobre 1991 dans la revue *Madame au foyer* confirme que la violence à l'intérieur du foyer familial et la violence à l'extérieur du foyer familial constituent deux des trois premières préoccupations des Canadiennes.

ANNE-MARIE LAROCQUE

L'inceste reste pourtant une réalité souvent méconnue, tantôt minimisée par les médias, tantôt grossie de façon caricaturale. Tout comme pour le viol ou la violence conjugale, l'on donne souvent une image faussée et incomplète de la réalité, et, lacune encore plus grave, l'État refuse toujours d'accorder les budgets nécessaires aux centres de femmes. «À Montréal, déplore Denise Côté, psychothérapeute engagée dans le

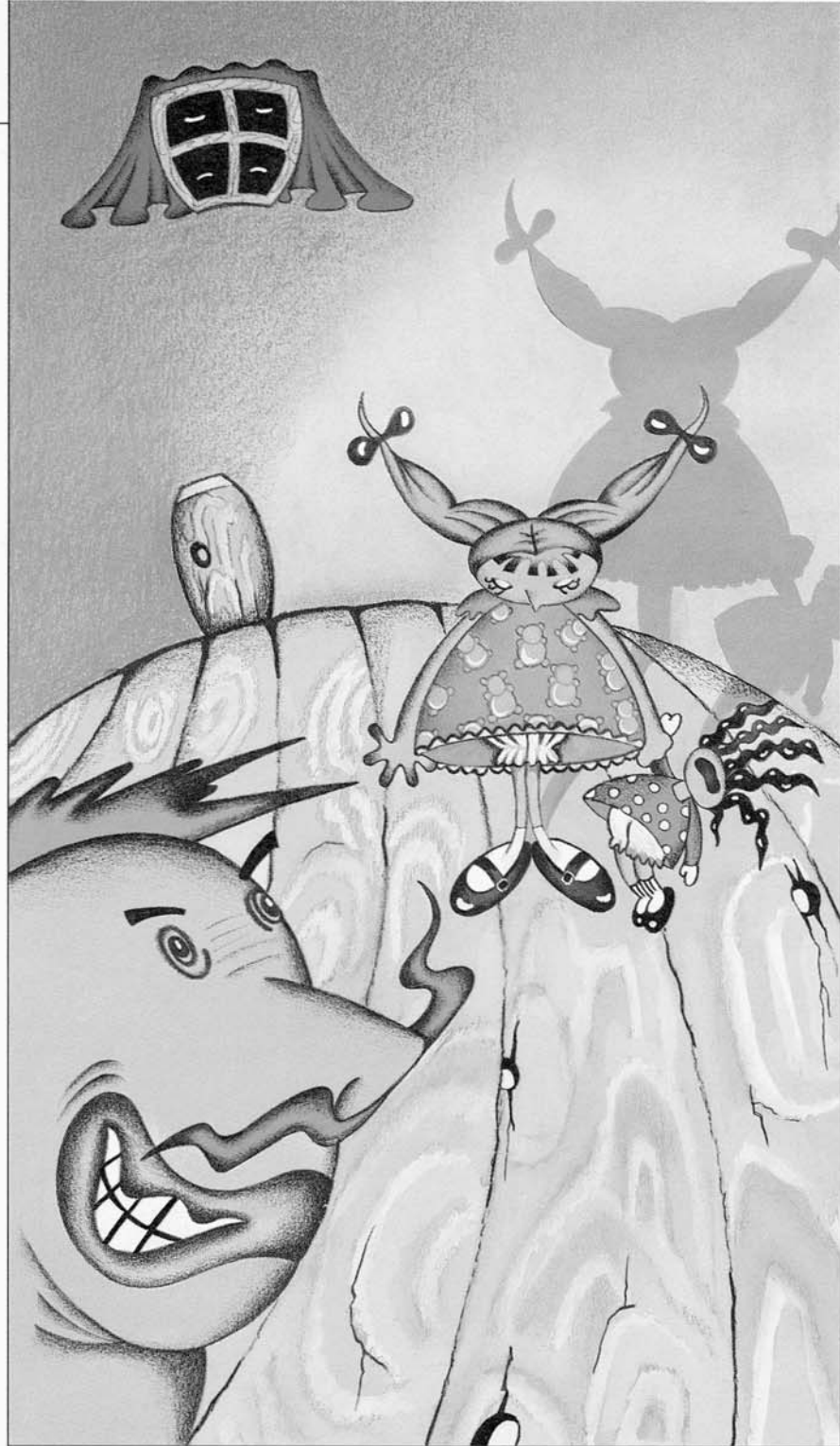


Illustration : Hélène Bouliane

Inceste : abattre le mur du silence

Mouvement contre le viol et l'inceste, l'on ne compte que trois centres financés par l'État, qui offrent un soutien à court, moyen et long terme aux femmes aux prises avec les séquelles d'une agression; et tous les trois sont débordés.»

L'on oublie trop souvent de parler de la responsabilité de l'agresseur dans l'inceste. Certains prétendent que des

attouchements ou des caresses sexuelles entre pères et filles ne constituent pas un inceste ni même un abus de pouvoir. Les conséquences concrètes d'une agression sont pourtant dévastatrices pour des milliers de petites filles, d'adolescentes et de femmes enfermées dans une vie quotidienne lourde, ternie, parfois habitée de souffrances profondes.

«Dans le quotidien, il ne se passe pas un jour sans que je ne me rappelle que je suis une survivante de l'inceste, et que mon enfance a été moche, souillée par mon propre père», dit Lili, une étudiante de 25 ans. Lili se souvient d'avoir été abusée de 3 à 13 ans. Ironie du sort ou justice partielle, son père se met à souffrir de sclérose en plaques. Au début,

seuls ses organes génitaux sont atteints. À partir de ce moment, Lili pourra enfin avoir la paix et ne plus voir son père envahir son lit ou même la toucher sexuellement. Lili vivra alors la fin d'un cauchemar.

LE CAUCHEMAR

«Chaque matin, après avoir été abusée par mon père, se souvient-elle, je me sentais vieille et je voulais mourir.» La naissance de son premier enfant a réveillé en elle de vieilles angoisses liées à l'abus : «J'avais tellement peur que ma fille vive ce que j'ai vécu.» Quelques semaines plus tard, elle a fait face au traumatisme de l'inceste pour la première fois en 24 ans : «Sans raison, j'ai soudain senti mes membres se crispier. Je me suis recroquevillée, ma bouche s'est ouverte, et j'ai alors senti qu'un liquide gluant et salé, tout comme le sperme, l'envahissait. J'étouffais.»

Par un travail de régression au cours d'une première démarche thérapeutique appelée *catharsis*, Lili réussit à reprendre contact avec des scènes réelles d'abus sexuels commis par son père, avec la souffrance vécue. «Une petite fille ou une adolescente qui ne peut éviter des actes qui la mettent en grand conflit émotif avec un proche supposément aimant et protecteur, signale Denise Côté, ne peut endurer la souffrance de l'abus. Elle fuit donc, en partie ou totalement, elle gèle ce qu'elle sent ou sort complètement de son corps. Elle fixera les fleurs d'une tapisserie ou se projettera complètement dans un ourson qu'elle voit dans sa chambre pour échapper à l'immense douleur.» Plusieurs victimes oublient ainsi pendant des mois — et plus souvent pendant des années — le fait même d'avoir été abusées ainsi que la souffrance qui accompagnait cet abus.

Chaque enfant victime d'inceste vivra l'abus sexuel de façon différente. Il fuira de différentes façons la douleur physique et psychologique, les angoisses, mais tous sont susceptibles de voir remonter un jour ou l'autre des souvenirs qui les remettront en contact émotif avec ces événements. Certaines femmes

ne se souviendront jamais de l'inceste, mais cela ne veut pas dire pour autant que leur système nerveux ou leur inconscient n'aura pas été endommagé par ce crime.

LES CONSÉQUENCES

«Dès que j'ai eu des seins, se rappelle Lili, j'ai rentré les épaules et j'ai voulu les cacher. À mes premières menstruations, j'ai fait valser ma petite culotte tachée de sang et je l'ai envoyée sur un tas de neige. Je ne pouvais accepter de grandir et de devenir une femme. Jusqu'à maintenant, je me suis toujours trouvée laide et grosse, et je n'ai jamais eu confiance en moi. J'ai eu peur des relations avec les hommes jusqu'à l'âge de 22 ans. J'ai alors choisi un homme doux, qui a plusieurs côtés féminins et qui n'a pas de grands besoins sexuels.» Lili reconnaît qu'elle a adopté des comportements de grande dépendance envers son conjoint : «Je lui demandais de panser toutes mes blessures et de combler tout le vide affectif que je ressentais. C'était une demande surhumaine.»

Comme bien d'autres survivantes, Lili a surtout manqué d'amour et de respect dans le passé. Comme plusieurs autres femmes que vous côtoyez peut-être tous les jours, elle n'a pas eu droit à des contacts affectifs et chaleureux avec son père ni à une première relation sexuelle amoureuse et saine. Déjà, sans même envisager la possibilité de violence physique chronique de plusieurs pères, l'on soupçonne l'ampleur de la violence psychologique qu'elle a ressentie.

«Le père incestueux est peu conscient de son geste. Il considère normal d'avoir tous les droits et privilèges, et il considère son enfant comme un être humain sans droit. C'est une question d'éducation, de rôles sociaux, dans une société très patriarcale et inégalitaire», affirme Michelle Piou, du Centre trêve pour elle, un groupe de soutien pour femmes violentées sexuellement situé dans l'est de Montréal. «Le père confond l'amour de ses enfants et la sexualité; il amène l'enfant dans la confusion

totale : aime-t-il ou hait-il son père, est-il aimé et haï de lui?»

Nadeige A. a vécu des relations de pouvoir difficiles avec son père : «Je me sentais sa propriété. Il contrôlait mes sorties, mon alimentation, mes relations amicales, il me dictait ce qui devait faire de moi une femme intéressante pour un homme.» Elle constate maintenant, à la suite d'un long cheminement de croissance personnelle, les conséquences de l'inceste sur son passé et sur sa vie actuelle.

À 12 ans, Nadeige tente de se suicider. Vers 14 ans, elle devient obèse, contracte une habitude compulsive et mange tout le temps pour avaler ses émotions et les oublier. Plus tard, elle se retrouve toujours en relation avec des amoureux alcooliques.

Le père de Nadeige frappait souvent ses enfants, et il avait à leur égard des comportements méprisants : «Il me faisait des shampoings avec les restes de table lorsqu'il n'appréciait pas mon comportement, se rappelle-t-elle, souvent sans aucune raison. Lorsqu'il abusait de moi sexuellement, il me traitait de tous les noms : putain, sale, etc. Il disait que j'aimais bien cela.»

Encore aujourd'hui, Nadeige se sent incapable d'entretenir des liens affectifs avec des hommes; elle a une très faible estime d'elle-même et elle est aux prises avec des peurs liées à ces abus. Loin d'être passive, elle démontre une grande force. «Pour abattre le mur du silence, il en faut du courage à celles qui deviennent alors, non plus victimes, mais *survivantes* de l'inceste.»

LA LUMIÈRE COMMENCE À POINDRE

Le soutien du groupe ASOI, au YWCA du centre-ville de Montréal, et d'un groupe d'entraide pour adultes et enfants de familles dysfonctionnelles a aidé Nadeige, aujourd'hui âgée de 25 ans, à comprendre et à réagir. L'on sent toute sa détermination et sa foi en une meilleure qualité de vie pour elle et pour les nombreuses autres survivantes d'inceste. «Maintenant, affirme-t-elle

avec conviction, je m'affirme quand on me harcèle sexuellement, et je me sens dans mon droit de le faire.»

Nadeige a aussi suivi un cours d'une vingtaine d'heures portant sur la simulation d'agressions. À cette occasion, elle a dû affronter des acteurs-agresseurs qui lui ont demandé de réagir à des affronts verbaux et physiques similaires à ceux qu'elle a connus avec son père et ses autres agresseurs. Cet exercice lui a permis d'expérimenter son pouvoir de riposter et de s'affirmer verbalement et physiquement contre un éventuel agresseur.

Adulte et plus consciente des rapports de pouvoir exercés par les hommes violents, elle retrouve son intégrité. Tel est aussi l'objectif des groupes d'aide : redonner aux femmes leur pouvoir, d'où l'expression « survivantes de l'inceste » plutôt que victimes. Les groupes d'aide offrent écoute et respect, en plus d'une validation du vécu des victimes. Les femmes qui y participent ne visent pas uniquement à décharger leur agressivité contre les hommes ou à objectiver les abus de pouvoir et leurs conséquences. « Quand je me suis jointe au groupe d'aide ASOI, raconte Lili, j'ai retrouvé des femmes qui s'écoutaient sans jugement, avec respect et compréhension. Elles tentaient de faire part de leurs expériences de vie et de leur démarche respective pour s'en sortir. Elle arrivaient à s'accepter pour la première fois... et à se croire. » Et elle ajoute : « Adhérer au ASOI tout en entreprenant une thérapie régulière me permet de toucher pour la première fois la source de mes problèmes dans la vie quotidienne. Je ne peux plus reculer, je ne peux plus nier. Je suis contente d'être maintenant consciente de ce qui s'est vraiment passé; je connais maintenant mon histoire, et je comprends le motif de mes attitudes agressives envers mon conjoint et mes amies. Je comprends mieux aussi comment il m'a été difficile de vivre mon adolescence, et je sens maintenant que je sors du tunnel. »

Lili doit toutefois payer le prix de sa libération. Abusée pendant 10 ans, elle

est privée du soutien familial depuis qu'elle a rompu le silence. Il y a quelques mois, lorsqu'elle a mis ses parents devant le fait de l'inceste commis par son père, ce dernier a tout nié. Quant à sa mère, elle lui a lancé un ultimatum : « Si tu continues d'affirmer que papa a abusé de toi sexuellement, je vais rentrer à l'hôpital, et ce sera ta faute! »

Sa sœur exerce des pressions et tente d'amener Lili à nier ce qui lui est arrivé : « Tu est folle de penser cela, et ta thérapeute est sûrement incompétente ou « flyée » pour en arriver à une telle affirmation. Papa n'aurait jamais fait cela. »

Il y a là l'un des enjeux du dévoilement de la vérité : le maintien ou la rupture des liens familiaux. L'on comprend alors que à 4 ans, ou même à 12 ans ou 14 ans, il soit presque impossible de dévoiler ce secret. C'est encore Lili qui explique : « Lorsque j'étais enfant, mon père était très important pour moi. Il ne pouvait pas ne pas avoir raison. Pour survivre et ne pas mourir complètement, il me fallait enfouir ce secret au plus profond de moi. J'aimais mon père, et encore maintenant, malgré l'inceste, je continue de l'aimer. » Même depuis qu'elle a mis sa famille devant les faits, elle éprouve encore le sentiment que c'est elle la traître.

Les survivantes de l'inceste se sentent infiniment coupables et responsables; elles ne veulent pas provoquer l'éclatement de la famille. « Pour protéger mon petit frère, qui dormait dans la même chambre que moi quand je me faisais agresser, et pour protéger ma mère, qui n'aurait pu accepter ce qui se passait réellement sous son toit, j'ai gardé le silence. »

ABATTRE LE MUR DU SILENCE

Les survivantes de l'inceste ont un lourd poids sur la conscience. Ce secret non partagé, parfois inconnu ou nié, les ronge de l'intérieur et les amène à adopter des mécanismes de défense et de survie. Elles les conservent jusque dans leur vie adulte, ce qui les rend très souvent mal-

heureuses. Se sentant trahies par leurs proches, ces femmes entretiennent une méfiance généralisée envers les autres. Tant qu'elles n'acceptent pas pleinement ce qui leur est arrivé et qu'elles ne se déchargent pas de leur culpabilité, en identifiant consciemment leur agresseur comme responsable, leur vie demeure marquée par une incapacité de se respecter et de se faire respecter. Tel est le message principal qui a incité une thérapeute et une victime d'inceste, Ellen Bass et Laura Davis, deux jeunes femmes américaines, à constituer un outil précieux d'aide et de compagnonnage pour les survivantes de l'inceste, un livre intitulé *Courage to Heal*.

Si l'on veut que les survivantes de l'inceste s'en sortent et se réapproprient leur vie, que la violence familiale cesse de s'amplifier, il faut alors que l'État et la société cessent de faire la sourde oreille. Il est plus que temps que l'on cesse de prendre pour un comportement normal ce qui constitue de toute évidence des abus de pouvoir et des crimes dont sont victimes majoritairement des femmes et des enfants. L'on doit réfléchir vite et entrevoir des solutions efficaces pour leur garantir un statut de personne égale et digne dans la famille et à l'extérieur.

Il en va de la qualité de vie de dizaines de milliers de femmes. L'on ne peut taire et minimiser plus longtemps la responsabilité des agresseurs, qui poussent les femmes à consommer des antidépresseurs, à se suicider, à traîner pendant 10, 20 et même plus de 30 ans une culpabilité qui les empêche de se réaliser pleinement. Pour ce faire, l'État doit assumer ses responsabilités et assurer aux femmes le financement suffisant d'un réseau d'organismes spécialisés dans l'action auprès des femmes victimes d'abus sexuels. Tant qu'elles resteront isolées ou que seule une minorité d'entre elles auront accès à des ressources spécialisées, les femmes demeureront des victimes de la violence familiale, et cette violence se perpétuera. ■

Survivante de l'inceste : un conjoint témoin

Voilà le message que livrent les auteures Ellen Bass et Laura Davis aux conjoints des survivantes de l'inceste dans *The Courage to Heal*¹. Pourtant, ce n'est pas toujours facile! Comment réagir aux crises d'angoisse quelquefois très profondes de notre conjointe, à son besoin de tout diriger, à ses difficultés sexuelles, qui nous atteignent forcément?

Depuis quelques années, un certain nombre d'ouvrages ont été publiés au sujet des conséquences de l'inceste sur les victimes; des groupes ont également été créés pour leur venir en aide. Les besoins de leurs proches restent cependant mal connus. «Vous avez aussi besoin de compassion», reconnaissent Ellen Bass et Laura Davis.

The Courage of Heal aborde l'ensemble des problèmes liés à l'inceste. La prise de conscience par les victimes des abus sexuels qu'elles ont subis, les conséquences, le processus de guérison et la possibilité de changer les comportements acquis dans un contexte incestueux sont les thèmes majeurs traités par les auteures. La particularité de ce livre, cependant, réside dans le chapitre consacré aux conjoints, où des témoignages illustrent le propos des auteures. Ellen Bass, une thérapeute très connue aux États-Unis, travaille auprès des survivantes depuis plus de 10 ans; Laura Davis, elle-même survivante de l'inceste, donne des conférences dans tous les pays. Toutes deux ont animé des groupes de survivantes, de conjoints et de professionnels.

LA COMMUNICATION

«Être partenaire d'une personne qui chemine activement vers la guérison d'un abus sexuel provoque à la fois des problèmes et des récompenses, indiquent les auteures, mais les problèmes sont souvent plus évidents.» Dans ce contexte, la communication devient fondamentale.

Après quelques années de relations houleuses, surtout au point de vue sexuel, ma partenaire a pris véritablement conscience d'avoir été abusée. «Quand je t'ai

«Guérir d'un abus sexuel constitue un exploit héroïque, qui mérite le respect, la confiance et l'admiration. Une survivante de l'inceste est une personne courageuse et déterminée. Prenez-en conscience.»

ALAIN GINGRAS*

vu entrer tantôt, m'avouait-elle, je croyais voir mon père.» Ce n'était pas la première fois qu'elle me faisait pareille confession; il lui était déjà arrivé de me le dire pendant que nous faisons l'amour. Je voulais comprendre, elle était disposée à se confier. Pendant plusieurs jours, elle m'a parlé d'elle, de sa vie. Nous ne mangions presque plus et nous dormions à peine. Je l'écoutais en l'interrogeant à l'occasion. Pour éviter de l'influencer, je posais les questions les plus ouvertes possibles. Elle cherchait à se souvenir et reprenait conscience de ce que son père lui avait infligé une vingtaine d'années plus tôt. Elle pouvait enfin en témoigner sans avoir peur d'être jugée. Ce fut un moment de grande intimité et de complicité. Ma conjointe vivait des heures de libération.

«La communication est à la base de la compréhension, de la compassion et des solutions créatives aux problèmes», constatent Ellen Bass et Laura Davis. Nous avons discuté pendant des heures, mais nos problèmes n'étaient pas réglés pour autant. Était-je trop dépendant, était-elle trop dominatrice? Avais-je de réels problèmes d'appétit sexuel et de performance ou étaient-ils dus au fait que ma conjointe me rendait responsable de sa difficulté à assumer une sexualité épanouissante? En réalité, nous n'avions pas encore fait beaucoup de liens entre l'inceste et ce que nous vivions quotidiennement. Nous avions probablement chacun notre lot de difficultés à régler. Mais comment? Un thérapeute conjugal m'a alors fait prendre conscience que je ne pouvais assumer les problèmes de ma conjointe. Un jour

que nous étions seuls, il m'a rappelé un principe fondamental : «Une érection ne se commande pas, m'a-t-il dit, c'est le désir sexuel qui la provoque. Pour désirer quelqu'un, il faut d'abord être à l'écoute de ses propres besoins.» Cela m'a fait beaucoup progresser.

«Maintenir l'équilibre entre la volonté de participer de tout cœur au processus de rétablissement et la nécessité de garder sa propre indépendance et son individualité est l'un des défis des personnes qui viennent en aide aux femmes qui tentent de se rétablir d'un abus sexuel», expliquent Bass et Davis. Et comment donc!

UNE PREMIÈRE CRISE D'ANGOISSE

À mon avis, ma conjointe a mis beaucoup de temps à reconnaître mon progrès dans nos relations sexuelles. Plusieurs mois, en fait. Lorsqu'elle l'a reconnu, cela a été un grand moment pour nous deux. À peine quelques jours plus tard, elle a pourtant sombré dans une profonde crise d'angoisse. Elle se sentait constamment persécutée, y compris par moi, et elle pensait au suicide. La crise a duré quelques semaines. Je la sentais submergée par des sentiments troubles et aux prises avec des émotions douloureuses. Je n'avais perçu aucun signe annonciateur; j'étais désemparé. Je ne savais trop comment réagir, mais je connaissais au moins la cause de l'angoisse : l'inceste. Je n'en étais pas responsable. La longue discussion que nous avons eue quelques années plus tôt m'a été fort utile. Elle m'a permis de rester un peu plus calme devant la tornade. Mais j'avais besoin d'aide. Après m'être assuré que ma conjointe pouvait se passer de moi durant quelques heures, j'ai rencontré l'une de mes amies, qui connaissait la dynamique de l'inceste. J'ai pu exprimer mes émotions. Nous avons même réussi à rire ensemble, ce qui a désamorcé mes tensions. J'en ai aussi parlé avec une compagne d'études.

Bass et Davis citent une survivante de l'inceste : «Si une personne subit une crise cardiaque, son conjoint ne lui expri-

mera pas à quel point il est bouleversé par cette attaque. Il en parlera avec d'autres personnes et se montrera confiant devant la personne malade. La même approche doit s'appliquer aux survivantes d'un inceste.» Pourtant, poursuivent les auteures, le conjoint a le droit d'exprimer ses craintes, sa colère, sa frustration et son désespoir. La façon de le faire est toutefois importante : «Votre conjointe a besoin de connaître vos émotions, mais probablement pas aussi souvent que vous sentez le besoin de les exprimer.» D'où l'importance de trouver des personnes disposées à vous entendre. «Toutefois, précisent-elles, clarifiez avec votre conjointe ce qui peut être partagé et avec qui», car il y va de la confiance que votre conjointe vous portera. Il est quelquefois difficile d'appliquer ce principe. En pleine crise d'angoisse, ce n'est pas le moment de demander à qui nous pouvons nous confier, mais c'est un temps où nous

sentons le plus le besoin de parler. Après sa première crise, ma conjointe a compris que j'avais ressenti la nécessité de ventiler mes émotions. Je l'ai aussi rassurée : mes confidentes ne l'avaient pas jugée et elles avaient compris ce qu'elle ressentait. Depuis, nous nous sommes entendus sur les personnes à qui je pouvais en parler et sur les limites de ce que je pouvais dire. Ce qui explique que certains de mes amis proches n'aient entendu parler d'inceste que quelques années plus tard.

LA COMPLICITÉ

Vivre avec une survivante de l'inceste n'est pas toujours simple. La confiance que nous avons l'un pour l'autre et la complicité que nous avons créée font que nous avons construit un couple solide, où nous nous épanouissons tous les deux. Nous apprenons encore tous les jours comment nous exprimer dans le respect de ce que vit l'autre. *The Cou-*

rage to Heal, c'est ma conjointe qui me l'a fait connaître, et nous avons lu ensemble le chapitre sur les conjoints. Son message était clair : je veux tenir compte de ce que tu vis.

Je crois avoir contribué à son cheminement, et elle a appris à mieux tenir compte de qui je suis. Nous en sortons grandis tous les deux et nous avons acquis une plus grande confiance en nous-mêmes. Il nous en aura fallu de la patience, mais nous sommes fort contents de l'avoir eue. ■

* Ma conjointe et moi n'étant pas disposés à faire connaître à tous ce que nous avons vécu, je signe d'un nom fictif.

1. Ellen Bass et Laura Davis, 1988, *The Courage to Heal, A Guide for Women Survivors of Child Sexual Abuse*, New-York, Harper & Row, 495 p. (L'auteur de l'article assume la responsabilité de la traduction des citations.)

POSTES À COMBLER AUX CONSEILS DE PROGRAMMES

Les postes suivants étant à pourvoir, les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente intéressés à siéger aux conseils de programmes sont invités à soumettre leur candidature :

- ◆ **SANTÉ COMMUNAUTAIRE** : 4 postes
- ◆ **ÉTUDES DE L'ENVIRONNEMENT** : 3 postes
- ◆ **GÉRONTOLOGIE** : 2 postes
- ◆ **SANTÉ MENTALE** : 2 postes
- ◆ **TOXICOLOGIE ÉCO-INDUSTRIELLE** : 2 postes
- ◆ **TOXICOMANIES** : 1 poste
- ◆ **INTERVENTION EN MILIEU MULTIETHNIQUE** : 4 postes
- ◆ **INHALOTHÉRAPIE** : 4 postes
- ◆ **INTRODUCTION AUX BIOTECHNOLOGIES** : 4 postes
- ◆ **RECHERCHE DOCUMENTAIRE ET RÉDACTION FRANÇAISE** : 3 postes
- ◆ **ERGONOMIE** : 2 postes
- ◆ **ANIMATION DES GROUPES ET DES ORGANISATIONS** : 2 postes
- ◆ **CRÉATIVITÉ** : 2 postes
- ◆ **INFORMATION ET JOURNALISME** : 3 postes
- ◆ **PUBLICITÉ** : 2 postes
- ◆ **RELATIONS PUBLIQUES** : 1 poste

La présence des étudiant-e-s aux conseils de programmes est très importante, car c'est là que sont prises les décisions touchant l'évolution des programmes, la gestion des dossiers étudiants, l'évaluation des enseignements, etc.

À noter également que les candidat-e-s doivent être inscrits au programme où ils souhaitent siéger, et que leur mandat viendra à échéance au prochain congrès de l'AGEEFEP, en novembre 1993.

Les candidatures doivent être adressées au plus tôt à :

M. Christian Arseneault,
AGEEFEP,
C.P. 6128, Succ. A,
Montréal, H3C 3J7,
ou encore en composant le 842-3678.

Rire vert

MARTIN VIAU

Certains livres meurent noyés dans le déluge promotionnel qui déferle sur nous, consommateurs de littérature, à la rentrée de l'automne. Il s'agit probablement bien souvent d'une bonne chose, mais il arrive aussi que des œuvres «incontournables» nous aient contournés, pour notre malheur. C'est derrière les rayons qu'on les retrouve, et le plaisir de lire s'en trouve augmenté, puisqu'à nos yeux les retrouvailles tiennent alors du miracle.

David Lodge et son *Un tout petit monde*, maintenant publié en français chez Riva-

ges, décrivent l'univers surréaliste des professeurs de littérature, coureurs de colloques et de jupons, grands voyageurs et grands parleurs, tous convaincus de leur vérité et de la justesse de leurs propos. Lui-même professeur de littérature, Lodge fait défiler devant nous une cinquantaine de personnages tous plus crédibles les uns que les autres et dont les rencontres donnent lieu à des démêlés franchement tordants. Umberto Eco a dit de *Un tout petit monde* qu'il s'agit du livre le plus hilarant à avoir été écrit au cours du dernier siècle! Et j'ajouterai que, si vous avez la sagesse de le déguster tranquillement, vous en éprou-

verez un plaisir lancinant. Jamais plus vous ne pourrez croiser un prof de littérature sans ricaner sombrement! Sûrement meilleur et moins cher en version originale, pour ceux et celles qui lisent dans la langue de Shakespeare.

Gérard Bramoulé vient d'écrire *La peste verte*, le cinquième livre de la collection *Iconoclastes*, publiée par Les belles Lettres. D'une lecture facile, le petit ouvrage plaira aux sceptiques impénitents, autant qu'il déplaira aux militants croyants écologistes. Économiste doté d'une profonde culture scientifique, Bramoulé fait d'abord la distinction entre l'écologie et l'écologisme, et il poursuit en

abattant un certain nombre de pans du discours écolo officiel. Convaincant jusqu'au bout l'auteur de *La Peste Verte*? Pas vraiment... Mais il permettra aux esprits rigoureux de reconnaître le prêchi-prêcha autant chez les verts que chez les chasseurs de verts, qui sont particulièrement actifs au Québec en cette période de Grande-Baleine. Les âmes vert tendre, les esprits fragiles et les amants de la nature devraient peut-être s'abstenir... ■

Lodge, David. *Un tout petit monde*, Éd. Rivages.
Bramoulé, Gérard. *La peste verte*. Coll. *Iconoclastes*, Éd. Les belles lettres.

La mort des écoles normales

Sous la poussée irrésistible de la Révolution tranquille, sur fond de volonté d'en découdre avec l'influence cléricale, par objectifs de professionnaliser le travail des enseignant-e-s, d'augmenter leur scolarité et de leur assurer une meilleure formation disciplinaire, tout un pan du système éducatif — celui de la formation des maîtres — s'est radicalement transformé à la fin des années soixante. En quelques années à peine, la centaine d'écoles normales que comptait le Québec ont fermé leurs portes, et c'est l'université qui a hérité de la formation des maîtres. Au grand dam d'une partie du corps enseignant de l'époque, qui a été laissée sur le carreau.

En remontant la filière documentaire, mais surtout en l'enrichissant des récits autobiographiques de plus de 150 témoins de l'époque, Thérèse

Hamel¹ voulait entre autres vérifier dans quelle mesure «cette réforme pouvait revêtir des sens différents selon la place que les protagonistes occupaient dans les rapports sociaux».

Si tu veux savoir où tu vas, regarde d'où tu viens, dit-on. En pleine crise de l'école, n'est-il pas normal de s'interroger sur la formation des maîtres et de se demander si les universités ont été à la hauteur du défi? L'intérêt de cet ouvrage n'est donc pas strictement de relater une page trouble de la Révolution tranquille : il relance un débat qui, depuis plus de 20 ans, n'a été clos que par intermittence. ■

1. Hamel, Thérèse. *Le déracinement des écoles normales*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 231 p.

CLAUDE GARON



LA PRÉCARITÉ DE L'EMPLOI ...une mer à boire

SCGUM SYNDICAT DES
CHARGÉ-E-S DE COURS DE
L'UNIVERSITÉ DE MONTREAL



CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1992 DE L'ICEA

*J'assure l'autonomie
financière de l'ICEA*

NOM

ORGANISME

ADRESSE

CODE POSTAL

()

TÉLÉPHONE

()

TÉLÉCOPIEUR

Je désire soutenir les activités de l'ICEA et
j'inclus une contribution de :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 25\$ | <input type="checkbox"/> 200\$ |
| <input type="checkbox"/> 50\$ | <input type="checkbox"/> 500\$ |
| <input type="checkbox"/> 100\$ | <input type="checkbox"/> _____ \$ |

- Je désire recevoir un reçu pour fins
d'impôt
- Je désire recevoir plus d'information
sur l'ICEA et sur les conditions
d'adhésion comme membre
- Je désire recevoir gracieusement
un exemplaire du Bulletin de l'ICEA
et de l'information sur les tarifs
d'abonnement

Faire parvenir à :

INSTITUT CANADIEN
D'ÉDUCATION DES ADULTES
5225, rue Berri, bureau 300
Montréal, Québec, H2J 2S4



L'éducation des adultes: **on y croit!**

Analphabétisme, abandon scolaire, main-
d'œuvre déqualifiée, désengagement de l'État,
faible participation des entreprises dans la for-
mation des ressources humaines, sous-finance-
ment de la télévision publique, survie précaire
des organismes communautaires : en éducation,
ce ne sont pas les maux qui manquent. Depuis
plus de 45 ans, l'Institut canadien d'éducation
des adultes (ICEA) bat la campagne pour défendre
le droit des adultes à l'éducation.

L'ICEA, c'est :

- ♦ un organisme de recherche, de concertation
et d'intervention;
- ♦ une association autonome, à but non lucratif.
- ♦ une organisation vouée à la démocratisation
de l'éducation des adultes.

L'ICEA intervient sur :

- ♦ les politiques en éducation des adultes et en
éducation populaire;
- ♦ le rôle des médias d'information.

L'ICEA regroupe :

- ♦ des universités, des cégeps, des commissions
scolaires;
- ♦ des associations de responsables,
de formateurs et d'étudiants adultes;
- ♦ des organisations syndicales;
- ♦ des organismes de formation et d'animation;
- ♦ des groupes communautaires;
- ♦ des groupes de solidarité internationale;
- ♦ des groupes de femmes;
- ♦ des organisations des communautés
culturelles;
- ♦ des membres individuels.

**L'ICEA VOUS REMERCIE
DE VOTRE SOUTIEN**

*Une mobilisation collective s'impose.
souscrivons à l'ICEA!*

PAVILLON PRINCIPAL

Café de CHIMIE
(G-717)

Café de PHYSIQUE
(D-400)

Café de BIOCHIMIE
(E-212)

Café d'INFORMATIQUE
(U-540)

Café de MÉDECINE
(X-031)

PAVILLON LIONEL-GROULX

Café
d'ANTHROPOLOGIE
(3029)

Café d'ÉTUDES
FRANÇAISES
(8019)

RÉSIDENCES

Café de l'AERCUM
(7130)

PAVILLON MAXIMILIEN-CARON

Café de DROIT
(2470)

CEPSUM

Café d'ÉDUCATION
PHYSIQUE
(3232)

PAVILLON MARIE-VICTORIN

Café d'ÉDUCATION
(D-528)

Café de
PSYCHOLOGIE
(D-429)

Café de BIOLOGIE
(C-258)

Café de
COMMUNICATION
(A-429)

PAVILLON MARGUERITE D'YOUVILLE

Café de
DÉMOGRAPHIE,
NUTRITION,
RÉADAPTATION,
SCIENCES
INFIRMIÈRES

et ORTHO-AUDIO
(1125)

PAVILLON DARLINGTON

Café de
DESIGN INDUSTRIEL,
URBANISME,
ARCHITECTURE

et ARCHITECTURE DU
PAYSAGE
(134)

Café de
MATHÉMATIQUES
(0065)

ALIMENTATION : IL Y A AUSSI LES CAFÉS ÉTUDIANTS

Pour les étudiant-e-s de l'Université de Montréal qui en ont marre de la bouffe industrielle des cafétérias ou qui préfèrent un repas léger, il reste toujours la possibilité de recourir à la vingtaine de cafés étudiants répartis sur le campus.

Les heures d'ouverture de ces cafés sont variables — à vous de vérifier —, et la plupart offrent au menu de la soupe, différents sandwiches, des bagels et croissants, des produits laitiers, des desserts et, bien sûr, du café. Quelques-uns de ces cafés, nous assure-t-on, disposent également de plats cuisinés «sous vide».

Voici donc la liste de ces cafés par pavillon et les locaux où ils sont situés; la liste nous a été fournie par le service des relations externes de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAECUM).

Notons qu'il est également possible de trouver à se mettre sous la dent au café-bar **LA BRUNANTE**, au local **2326 DU PAVILLON JEAN-BRILLANT**, qui est ouvert de 15 h à 23 h, ainsi qu'au bar **LE CLANDESTIN** (Centre communautaire), ouvert de 8 h à 13 h.

PAVILLON STRATHCONA

Café de
GÉOGRAPHIE
(103)

PAVILLON VINCENT-D'INDY

Café de MUSIQUE
(B-200)

PAVILLON GOUIN

Café de
PSYCHO-
ÉDUCATION
(10)

EN S'AFFILIANT À LA FEUQ, L'AGEEFEP SE JOINT AU MOUVEMENT ÉTUDIANT QUÉBÉCOIS



*Les congressistes l'ont décidé : il est dans l'intérêt de l'AGEEFEP de se joindre au mouvement étudiant.
(Photo : René Bouchard)*

«Les événements des deux dernières années ont engendré un contexte favorable à une extension spectaculaire de notre champ d'action, si bien que l'AGEEFEP est aujourd'hui au cœur du mouvement étudiant québécois. [...] Ces nouveaux engagements ne nous ont toutefois pas relevés de nos obligations à la FEP et à l'Université de Montréal; ils s'y sont simplement ajoutés, d'où un surcroît d'activité qui comporte des conséquences importantes sur les finances de l'Association. L'AGEEFEP doit-elle poursuivre dans cette voie, avec le fardeau qu'elle comporte, ou alors limiter son action à l'U. de M. comme elle l'a fait au cours de ses premières années d'existence? Il est indéniable que le conseil de direction a opté depuis deux

ans pour le premier terme de cette alternative. C'est cependant au congrès de décider de la suite des événements, car nous ne pouvons aller plus loin sans obtenir des mandats explicites et les moyens de les réaliser.»

Documents en main, les délégué-e-s au 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP, qui s'est tenu en novembre dernier, avaient une vision claire des enjeux, et ils ont tranché : parce qu'il n'est pas souhaitable qu'elle demeure en marge du mouvement étudiant, l'AGEEFEP doit adhérer à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) — même si cela lui coûte 1\$ par membre pour chacun des trimestres d'automne et d'hiver —, tout comme elle doit maintenir son association avec les 18 000 étudiant-e-s

de la McGill Association of Continuing Education Students (MACES) au sein de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

CRÉER UN MOUVEMENT ÉTUDIANT NATIONAL

Certes fragile malgré ses 100 000 membres répartis dans 11 associations étudiantes universitaires, la FEUQ, qui est née en 1989 et qui a en quelque sorte supplanté l'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec (l'ANEEQ) comme principal porte-parole des étudiant-e-s, constitue aujourd'hui une chance unique de vaincre l'incapacité historique de créer un mouvement étudiant national crédible.

**Yves Roy, vice-président
aux affaires étudiantes de l'AGEEFEP.**
(photo : René Bouchard)



L'existence d'un tel mouvement, pour reprendre la phraséologie des documents du congrès, représente le « meilleur espoir de la communauté étudiante d'exercer un jour une influence significative sur les politiques gouvernementales ».

Dans l'année qui a précédé le congrès biennal, l'AGEEFEP a d'ailleurs collaboré étroitement avec la FEUQ, et elle n'a pas eu à s'en repentir. Peu avant les vacances des Fêtes, la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, M^{me} Lucienne Robillard, a confirmé qu'elle se rendait à la volonté du monde étudiant de revoir la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves et d'étudiants* (loi 32). L'un des amendements envisagés satisfait une revendication traditionnelle de l'AGEEFEP, à savoir la reconnaissance de trois catégories distinctes d'étudiant-e-s dans les universités québécoises : le 1^{er} cycle, les études supérieures et l'éducation permanente. Il s'agit là d'une victoire importante quand on sait que, il y a quelques années à peine, les gens inscrits à l'éducation permanente n'étaient pas considérés comme de véritables étudiant-è-s; le jargon technocratique les désignait en effet sous les vocables de « clientèles excédentaires » ou de « clientèles de l'extension de l'enseignement ».

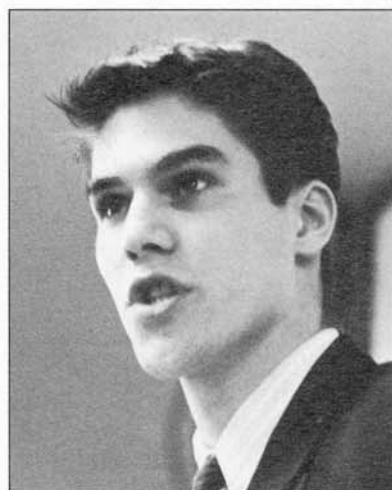
UN CANAL DE COMMUNICATION

L'on doit également reconnaître à la FEUQ d'avoir ouvert un canal de communication efficace entre le monde étudiant et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS). S'il est difficile d'évaluer l'influence de la Fédération dans cette décision, qui a également été annoncée en décembre, le fait est que le gouvernement s'en tiendra à une indexation des droits de scolarité pour l'année 1992-1993, après une hausse de 130 % au cours des deux années précédentes. C'était là le seuil minimal acceptable pour la FEUQ.

À l'automne, rappelons que des rumeurs persistantes attribuaient au MESS l'intention de franchir un autre pas important pour que la moyenne des droits de scolarité au Québec, qui est actuellement d'environ 1 200 \$ par année, s'approche de la moyenne ontarienne, soit 1 650 \$. Il flottait aussi dans l'air l'hypothèse d'instaurer un régime de droits de scolarité différenciés (« modulés » dans le langage ministériel) selon les universités, les programmes, les cycles d'études, voire les perspectives d'emploi. Un mois plus tôt, à l'instar d'une bonne partie du mouvement étudiant, les délégué-e-s au congrès de l'AGEEFEP avaient d'ailleurs adopté des résolutions pour s'opposer à ces deux projets. Seule l'indexation égale à la hausse de l'Indice des prix à la consommation était jugée acceptable. Le pire a donc été évité.

Une autre menace financière pesait en particulier sur la clientèle de l'éducation permanente. À l'automne, un comité de 17 députés libéraux, qui avait pour mandat de conseiller le gouvernement du Québec sur d'éventuelles réductions des dépenses, a suggéré que les étudiant-e-s inscrits dans les programmes de certificats acquittent des droits de scolarité plus élevés que les autres catégories d'étudiant-e-s. Dans l'hypothèse où le gouvernement aurait retenu cette recommandation, ce qui n'a heureusement pas été le cas, le congrès avait donné à l'Association le mandat d'orchestrer une

**Nicolas Plourde,
président de la FEUQ**
(photo : René Bouchard)



vigoureuse campagne d'information pour dénoncer une mesure qui aurait été tout à fait discriminatoire.

MIEUX CONNAÎTRE L'ÉDUCATION

L'extension du champ d'action de l'AGEEFEP a également pris la forme d'une présence accrue dans les colloques, journées d'étude, congrès et activités diverses, là où l'on débat des enjeux de l'éducation en général et de l'éducation permanente en particulier. « Derrière tous ces engagements, lit-on dans le cahier des congressistes, toujours le même objectif : être mieux informés, devenir plus compétents et plus efficaces dans la défense de nos dossiers. La qualité de l'argumentation est une exigence incontournable dans le monde universitaire. »

C'est ainsi que l'AGEEFEP participe activement à l'Association canadienne de l'éducation des adultes des universités de langue française (ACDE-AULF), à l'Institut canadien de l'éducation des adultes (ICEA), à l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS) et à l'Institut québécois des colloques étudiants (IQCE), pour nommer les principaux organismes dont elle est membre. ■

UN DÉFI POUR L'AGEEFEP : POSER LES PREMIERS JALONS D'UN SYSTÈME DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS



Mme Ginette Robin, spécialiste en reconnaissance des acquis et conférencière au congrès de l'AGEEFEP

Thème du 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP, la reconnaissance des acquis demeure au cœur des préoccupations de l'Association, qui tentera au cours des prochaines années de faire cheminer ce dossier, encore embryonnaire dans les universités en général et à l'Université de Montréal en particulier.

Pour ceux et celles qui sont moins familiarisés avec cette question, rappelons que la reconnaissance des acquis, une initiative américaine qui a connu son essor depuis le début des années soixante-dix et qui se répand peu à peu dans la plupart des pays industrialisés, repose sur le principe que la personne humaine assimile des apprentissages non seulement dans les établissements d'enseignement mais encore dans toutes les situations de vie et de travail. La formation ainsi acquise peut être comparée aux connaissances, aux habiletés et aux comportements normalement acquis dans le système scolaire, et il existe des méthodes valides pour l'évaluer. Nécessité d'éviter des pertes de temps aux adultes qui retournent aux études, multiplicité des sources de savoir, exigences de formation de la main-d'œuvre, assouplissement d'un système d'éducation, qui tiendrait davantage compte des be-

soins de la personne et de sa capacité à prendre en charge sa propre formation, tels sont les enjeux de la reconnaissance des acquis.

POSER LES PREMIERS JALONS

Rome ne s'étant pas bâtie en un jour, l'AGEEFEP ne se berce pas d'illusions quant au temps et à l'effort qu'il faudra consacrer pour vaincre les résistances à l'implantation d'un système de reconnaissance des acquis. Les propositions votées par le congrès visent en quelque sorte à poser les premiers jalons d'une politique en cette matière.

Dans les prochains mois, et plus particulièrement à compter du trimestre d'automne, l'Association mènera une campagne d'information auprès de ses membres pour les inciter à frapper à la porte de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés de l'Université de Montréal s'ils estiment avoir des acquis susceptibles d'être reconnus. Entre-temps, le service des plaintes et de l'information de l'AGEEFEP peaufine ses connaissances en la matière de façon à aider les étudiant-e-s dans leur démarche.

À LA FEP

Les articles 4.1 et 4.2 du Règlement pédagogique de la FEP reconnaissant le principe de la reconnaissance des acquis jusqu'à concurrence de la moitié d'un programme d'études, l'Association souhaite également obtenir la collaboration de la Faculté pour qu'elle fasse mieux connaître ces dispositions, dont la grande majorité des étudiant-e-s ignorent l'existence. La FEP est aussi invitée à dresser un bilan annuel de ses activités dans ce domaine et à prévoir dans son budget les ressources nécessaires pour qu'au moins un spécialiste puisse conseiller les responsables de programmes à qui les étudiant-e-s s'adresseront pour revendiquer une reconnaissance d'acquis.



Mme Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques de l'AGEEFEP. (Photos : René Bouchard)

Deux autres interventions de l'AGEEFEP s'adresseront au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (MESS). La première rappellera à la Direction générale de l'enseignement collégial l'urgence d'établir un système permanent de reconnaissance des acquis dans les collèges du Québec. Entre 1986 et 1990, les gouvernements fédéral et provincial ont consacré plus de cinq millions de dollars à l'implantation d'un tel système, et 70 % des cégeps privés et publics ont participé à l'opération. Au cours de cette période, des spécialistes ont été formés et de nombreux outils d'évaluation ont été mis au point, sans parler des 2 000 adultes qui ont bénéficié d'une reconnaissance d'acquis. Or, faute de budgets appropriés, la phase d'implantation n'a pas été suivie de mesures permanentes, si bien que toute la connaissance accumulée au cours des dernières années risque de se perdre si elle n'est pas utilisée.

Au collégial, c'est un organisme connu sous le nom de Fonds d'implantation de la reconnaissance des acquis (FIRAC) qui a coordonné l'expérience-pilote relatée précédemment. Les besoins étant tout aussi importants dans les universités, il y aurait lieu pour le MESS

CINQ NOUVEAUX ÉLUS AU CONSEIL DE DIRECTION

de parrainer une opération d'implantation similaire à celle qui a été menée au collégial. Dès 1984, l'*Énoncé d'orientation et le plan d'action en éducation permanente* de M. Claude Ryan incitait d'ailleurs les universités à «faire un examen approfondi des pratiques de reconnaissance des acquis dans les universités, qui sont invitées à accentuer les recherches et les expérimentations, à se concerter et à se doter de dispositifs adéquats en matière de reconnaissance des acquis extrascolaires». Depuis, à peu près rien n'a bougé.

QUELQUES ALLIÉS

Si ce n'était que la reconnaissance des acquis fait son chemin dans plusieurs pays, d'aucuns pourraient être enclins à croire que l'AGEEFEP souffle des bulles dans ce dossier. En réalité, il existe une bien meilleure raison de croire en la reconnaissance des acquis : la réflexion sur soi qui accompagne toute démarche de reconnaissance des acquis et le bilan que fait une personne de ses acquis et de ses lacunes constituent une démarche pédagogique d'autoformation qui engendre confiance en soi et motivation, deux clés de tout processus éducatif.

Fort heureusement, l'AGEEFEP n'est pas le seul organisme à penser ainsi. À l'Université de Sherbrooke, par exemple, le Centre d'information et de recherche en reconnaissance des acquis (CIRRAC) mène de nombreuses études sur cette question depuis bon nombre d'années; c'est donc un organisme d'experts, qui peut se révéler d'une grande utilité. Dans le monde étudiant, l'AGEEFEP peut compter sur l'appui de la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) et du Conseil de l'éducation permanente de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). C'est d'ailleurs la FEUQ qui a payé l'étude sur la reconnaissance des acquis soumise au congrès de l'AGEEFEP. ■



Quelques membres du conseil de direction. De gauche à droite : Nicole Larochelle, Céline Lambert, Michel Therrien, Hélène Lemire, Jean-Pierre Dion, Lucille Gendron, Jacques Boyer et Johanne Mercier. (Photo : René Bouchard)

Les délégué-e-s au 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP ont réélu sans opposition les cinq membres sortants du comité exécutif. Tous et toutes conservent le même poste : Robert Martin, président; Denis Sylvain, secrétaire général; Ghislaine Chabot, vice-présidente aux affaires académiques; Yves Roy, vice-président aux affaires étudiantes; et Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants.

Par contre, cinq des 11 autres membres du conseil de direction de l'Association sont de nouveaux venus. Il s'agit de Jean-Pierre Dion, Lucille Gendron, Michel Larochelle, Hélène Lemire et Michel Therrien, qui succèdent à cinq membres du conseil qui n'ont pas sollicité de nouveaux mandats : Michel Bellemare, Sylvain Bourdeau, Jean Denis, Michel Léveillé et Jean-Pierre Vézina. Quant aux six membres de l'ancien conseil qui ont été reconduits dans leurs fonctions, il s'agit de Jacques Boyer, Julie Genest, Maurice Gohier, Céline Lambert, Johanne Mercier et Alain Tremblay, ce dernier, à titre de président du Conseil régional de Québec, étant d'office membre du conseil de direction.

Notons également qu'une cinquantaine de délégué-e-s au congrès ont été élus pour représenter leurs condisciples aux différents conseils de programmes de la FEP. Les mandats de tous les élu-e-s de l'AGEEFEP sont d'une durée de deux ans. ■

REVOIR LES SAE

POUR LES ADAPTER AUX NOUVEAUX BESOINS



M. Laurent Spiriti, vice-président aux Services aux étudiants de l'AGEEFEP. (photo : René Bouchard)

Une épine au pied de l'AGEEFEP depuis sa fondation en 1985, le dossier des Services aux étudiants (SAE) ne progressera que du jour où le Conseil représentant les étudiants, qui est constitué de l'AGEEFEP et de la Fédération des associations étudiantes du campus de l'U. de M. (FAECUM), décidera de scruter ces services en profondeur. Cet examen, selon la résolution adoptée à l'unanimité par le congrès biennal de l'AGEEFEP, devrait porter sur les points suivants : l'évolution prévisible des revenus et des dépenses, le financement — incluant bien sûr la contribution financière de chacun des groupes d'utilisateurs —, l'évaluation de la pertinence des services actuels, la définition des besoins qui ont émergé au cours des dernières décennies et l'autonomie des étudiant-e-s dans la gestion des services.

Pour ceux et celles qui veulent depuis toujours savoir l'essentiel sur les SAE, mais qui n'ont jamais osé le demander, récapitulons quelques faits saillants :

- Les SAE gèrent un budget annuel de plus de huit millions de dollars, dont la plus grande partie est puisée dans les poches des étudiant-e-s, qui paient 4,75 \$ par unité de cours depuis le trimestre d'automne (la contribution était auparavant de 4 \$ par unité de cours et cela, depuis 1976); la cotisation sera haussée à 5,50 \$ à compter de septembre prochain. L'État québécois verse pour sa part 2,56 \$ par unité de cours. L'on notera ici que la contribution de l'Université est nulle.

- Pendant de nombreuses années, les SAE ont été en mesure de financer leur croissance sans faire de vagues en augmentant sans cesse leur clientèle, principalement celle de l'extérieur de l'Université. Le point de saturation, voire de congestion dans certains cas, a cependant été atteint à la fin des années quatre-vingt. Ainsi, le numéro de mars-avril

1991 de la revue *Cité éducative* rapportait les propos alarmants du directeur du Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP) à l'effet qu'entre le 24 septembre et le 5 novembre 1990, en seulement sept semaines donc, le SOCP avait dû refuser 568 demandes de services, faute d'argent, de personnel et de locaux adéquats. L'équation est donc simple : puisqu'il y a relative stagnation de la population étudiante, et que les services sont essentiellement financés sur la base du nombre de crédits-étudiants, quelle sera la marge de manœuvre financière des SAE dans quelques années, étant entendu que les dépenses incompressibles (principalement les salaires et les avantages sociaux) sont appelées à augmenter?

- Les rares données disponibles indiquent que moins de 5 % des étudiant-e-s de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) utilisent les SAE. Ce faible taux d'utilisation peut certes s'expliquer en partie par la nature particulière de la clientèle de la FEP, mais l'AGEEFEP a toujours suspecté que ces services sont



Dans les quatre congrès de l'AGEEFEP, il n'y a eu toujours qu'un seul président d'assemblée, M. Michel De Waele. (Photo : René Bouchard)

mal adaptés aux besoins de ses membres. Et pour cause, les SAE n'ont subi que peu de transformations depuis leur création dans les années soixante; or, la population étudiante a beaucoup changé depuis cette époque, d'où la nécessité de procéder à une nouvelle analyse des besoins.

- En principe, ce sont les étudiant-e-s qui gèrent les SAE. Le document soumis au congrès de l'Association a cependant mis un bémol à cette affirmation : «Les événements des deux dernières années ont par ailleurs démontré que la présumée autonomie dont jouis-

sent les étudiant-e-s dans l'administration des SAE est largement mythique. À la fin de l'année 1988-1989, les SAE avaient en effet accumulé un surplus de 1,2 million de dollars. Invoquant les besoins financiers de l'établissement, la direction de l'Université a tout simplement récupéré cette somme, qu'elle a versée dans son budget général sans que les étudiant-e-s puissent s'y objecter.» Un scénario de la même eau s'est répété pour la hausse de la cotisation étudiante: les étudiant-e-s ont été «informés» que la cotisation serait de 4,75 \$ par unité de cours en 1991-1992.

LA CLÉ : S'ENTENDRE AVEC LA FAECUM

Depuis qu'il est question des SAE — cela remonte aux premiers jours de l'Association, en 1985 —, l'AGEEFEP a pratiqué assidûment le vieil adage «Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage.» Par exemple, il aura fallu cinq ans de revendications auprès de l'Université et de tiraillements avec la FAECUM — les relations sont aujourd'hui nettement plus harmonieuses — pour que l'AGEEFEP obtienne de siéger aux divers comités de gestion des SAE. C'était là la condition préalable pour en influencer éventuellement l'évolution.

La prochaine étape, l'examen général des Services aux étudiants, se déroulera-t-elle au même pas de tortue? La réponse pourrait bien dépendre de la capacité de l'AGEEFEP à convaincre la FAECUM de l'intérêt commun qu'il y a à mettre les SAE sous la loupe en vue d'y exercer une autorité qui soit plus que nominale. Après tout, c'est l'argent des étudiant-e-s qui est en cause. ■

LA COTISATION ÉTUDIANTE HAUSSÉE DE 16 \$ À 21 \$

À la fois pour combler un déficit accumulé et pour faire face à de nouvelles obligations financières de l'Association, les délégués au 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP ont majoritairement adopté des prévisions budgétaires où les dépenses totalisent 474 449 \$ pour l'année 1991-1992 et 450 963 \$ pour l'année suivante. Ces prévisions incluent une augmentation de la cotisation étudiante, qui a été portée de 16 \$ à 21 \$ par trimestre. L'on sait que la hausse est entrée en vigueur au début du présent trimestre.

Partant du principe que chaque dollar de cotisation représente un revenu annuel d'un peu plus de 20 000 \$, la proposition soumise aux congressistes décomposait la hausse selon les postes budgétaires suivants et cela, pour les deux prochaines années :

- Au 31 août 1991, l'AGEEFEP affichait un déficit accumulé de 33 264 \$, qui sera résorbé à raison de 16 632 \$ par année, l'équivalent d'une cotisation étudiante de 0,78 \$. D'où provenait ce déficit? Essentiellement d'activités coûteuses non prévues au budget des années 1988-1989 et 1989-1990, tels le référendum d'accréditation de l'Association selon la loi 32 à l'automne 1990 ainsi que l'organisation d'un congrès extraordinaire au moment du dégel des droits de scolarité et la participation à la grève étudiante sur cette même question. Il faut ajouter à cela une perte de revenus de 25 000 \$ au trimestre de l'hiver 1991, une conséquence du refus de l'Université de percevoir la cotisation des nouveaux membres que nous accordait la loi 32, en l'occurrence les étudiant-e-s libres et ceux de l'École des langues de la FEP.

- L'effet combiné de la TPS et de la TVQ engendrera des débours additionnels de 12 000 \$ par année, soit une cotisation de 0,56 \$.

- Les augmentations, les ajustements de salaires et les avantages sociaux ainsi que la mise sur pied d'une assurance col-

lective coûteront 18 684 \$ par année, nécessitant une cotisation de 0,87 \$. Le projet de créer une assurance collective est presque aussi ancien que l'Association elle-même; quant aux augmentations et ajustements de salaires, ils découlent des recommandations de la Commission des ressources humaines, qui avait été créée à cette fin au 3^e Congrès biennal, en 1989.

- La création d'un poste de commis-comptable à temps plein, imputable à 60 % à l'AGEEFEP et à 40 % au café-bar La Brunante, coûtera à l'Association 8 520 \$ par année, se traduisant par une cotisation de 0,40 \$ par trimestre. Avec les ans, le volume des activités et des opérations financières de l'Association ne cesse de croître. La gestion de La Brunante, par exemple, requiert une gestion et une comptabilité complètement séparées.

- Les cotisations d'affiliation nationale à la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et à la Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente (FAEUQEP) ainsi que la participation de l'association à divers colloques et congrès sur l'éducation permanente (incluant les frais de représentation et de déplacement) entraîneront des dépenses de 32 973 \$ par année, l'équivalent d'une cotisation étudiante de 1,54 \$. À elle seule, l'adhésion à la FEUQ coûtera 1 \$ par trimestre, comme l'explique en détail un autre texte publié dans ce numéro.

- Le versement d'une allocation de dépenses de 2 000 \$ par trimestre à chacun des vice-président-e-s coûtera 18 000 \$ par année, l'équivalent d'une cotisation étudiante de 0,84 \$. Avec la multiplication des dossiers dans chacun des champs d'activité (affaires étudiantes, affaires académiques et services aux étudiants), la charge de travail de chacun des vice-président-e-s était devenue trop lourde pour être assumée par le seul bénévolat. Sur ce point, l'AGEEFEP



M. Denis Sylvain, secrétaire général de l'AGEEFEP. (Photo : René Bouchard)

s'est d'ailleurs alignée sur la politique d'autres grandes associations étudiantes, comme la FAECUM.

Hormis les dépenses liées aux nouvelles obligations, l'AGEEFEP affecte ses ressources financières aux postes budgétaires suivants : les salaires et avantages sociaux des sept employé-e-s permanents de l'Association; la publication de la revue *Cité éducative* et de l'agenda *L'indispensable* ainsi que la tenue du congrès et du conseil de direction élargi, l'instance souveraine entre les congrès. Les autres principaux postes budgétaires sont les frais de déplacement, les frais de représentation, les fournitures et les articles de bureau, la location d'équipement et le téléphone ainsi que les honoraires professionnels (vérificateurs externes et avocats).

Enfin, il va sans dire que tous les documents relatifs aux finances et au 4^e Congrès biennal sont disponibles pour consultation. Les personnes intéressées n'ont qu'à se présenter au secrétariat général de l'AGEEFEP, dont les locaux sont situés au pavillon Mont-Royal, 265, avenue du Mont-Royal Ouest, 2^e étage. ■

ENTENDRE AVEC SES YEUX

UN MALENTENDANT AU CONGRÈS DE L'AGEEFEP



Laurent Deguire,
étudiant au
Certificat en droit
(Photo : René
Bouchard)

Le recours à des interprètes oraux et gestuels pour les personnes malentendantes fait partie de la politique d'intégration des personnes handicapées que pratique depuis quelques années l'Université de Montréal (voir *Cité éducative*, vol. 6, n° 3). Dans le cas de Laurent Deguire, ce sont les Services aux étudiants de l'Université (les services socio-économiques pour être plus précis) qui ont fait appel à Danielle-Claude Bélanger et Chantale Bousquet, toutes deux rattachées au cégep du Vieux-Montréal, où l'on forme des interprètes. Est-il besoin de préciser que peu d'étudiant-e-s handicapés auraient les moyens de se payer un tel service?

La présence d'un interprète n'élimine pourtant pas tous les obstacles à la communication. Suivre des délibérations dans un contexte particulier comme celui d'un congrès de l'AGEEFEP, où le discours abonde, requiert une grande force de concentration de la part de l'interprète et de la personne malentendante. Pas question pour cette dernière de « n'écouter que d'une oreille », comme le dit l'expression populaire : toute la compréhension passe par l'œil, par la lecture sur les lèvres et le code gestuel. L'attention faiblit-elle, la personne malentendante se trouve totalement coupée de l'exté-

En apparence, rien ne distingue Laurent Deguire des centaines d'autres étudiant-e-s inscrits au Certificat en droit de la Faculté de l'éducation permanente. En apparence, disons-nous bien, car il ne perçoit que des bribes de notre univers sonore : Laurent Deguire est une personne malentendante. Ça ne l'empêche pas d'étudier, même s'il doit vraisemblablement déployer plus d'efforts que les autres, tout comme ça ne l'a pas empêché d'être délégué au 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP, de suivre tous les débats et même d'y participer en recourant aux services des deux interprètes gestuels qui l'ont accompagné tout au long des deux jours de délibérations.

rieur. Normalement, quand le travail s'échelonne sur plusieurs heures, deux interprètes se relaient aux 20 minutes ou aux demi-heures, tant il s'agit d'un travail exigeant. Un malentendu a cependant forcé une seule interprète à passer chacune des deux journées du Congrès avec Laurent Deguire. En fin de journée, elle était épuisée; M. Deguire aussi.

Malgré les efforts de l'Université de Montréal en matière de services aux personnes handicapées, Laurent Deguire rappelle qu'il existe de grandes différences entre le monde des gens qui entendent et celui des malentendants — à peine 20 % de ces derniers seraient considérés comme intégrés dans la société; il estime aussi que les phénomènes de discrimination et de rejet sont loin d'avoir été éliminés. Lui-même affirme s'être heurté à de nombreuses portes closes avant d'être admis au Certificat en droit.

Laurent Deguire sera-t-il un jour avocat? Il serait alors la seule personne sourde à pratiquer le Droit au Québec; l'on en compte une en Ontario et quatre seulement dans tous les États-Unis. Avec un tel défi, il n'est pas étonnant que les congressistes aient accueilli avec chaleur ce délégué peu ordinaire. ■

LES UNIVERSITAIRES DE LA BRUNANTE : UN DOCUMENTAIRE SUR L'ÉDUCATION PERMANENTE

Les délégué-e-s au 4^e Congrès biennal de l'AGEEFEP, les 16 et 17 novembre dernier, ont eu droit à une première : le visionnement du vidéo intitulé Les universitaires de la brunante, un documentaire d'une durée de 50 minutes qui traite des problèmes et des enjeux de l'éducation permanente dans les universités québécoises, tout particulièrement à l'Université de Montréal.

Réalisé par M. René Bouchard, un collaborateur assidu de la revue *Cité éducative*, qui a aussi signé le scénario, la prise de vues, l'éclairage, le son et le montage, *Les universitaires de la brunante* a été tourné sur une période d'environ deux ans grâce à une subvention du comité des initiatives étudiantes des Services aux étudiants de l'U. de M. et une participation financière de l'AGEEFEP, qui en est le producteur (Les productions Cité éducative).

La venue massive de la clientèle de l'éducation permanente dans les universités, les enjeux de ce phénomène majeur dans tous les pays industrialisés et la lenteur relative des universités à s'y adapter, les carences des services universitaires dispensés aux adultes, qui fréquentent les établissements en soirée et la fin de semaine, le sentiment d'impuissance et d'isolement de cette clientèle, qui a été à l'origine de la naissance d'une association étudiante (l'AGEEFEP) à la Faculté de l'éducation permanente, la grande fierté des étudiant-e-s de la FEP qui ont obtenu leur baccalauréat après six, huit ou dix ans d'études, c'est tout cela qui est abordé dans *Les universitaires de la brunante*.

Les propos qu'on y tient ont été recueillis à plusieurs occasions : au 3^e Congrès biennal de l'AGEEFEP en novembre 1989, à la collation des grades de la FEP en mai 1990, au congrès de l'Association canadienne de l'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) en juin 1990 ainsi que dans les bureaux de la FEP et de l'AGEEFEP.

Les étudiant-e-s de la FEP ainsi les dirigeant-e-s de l'AGEEFEP interviennent évidemment à de nombreuses occasions dans ce documentaire. Ils ne sont cependant pas les seuls : un ancien sous-ministre de l'éducation, le directeur de l'Institut de l'UNESCO pour l'éducation, M. Paul Bélanger, l'actuel doyen de la FEP, M. Jacques Boucher et l'un de ses prédécesseurs, M. Guy Bourgeault, donnent également leurs points de vue sur différents aspects de l'éducation permanente.

Pourquoi l'AGEEFEP s'est-elle lancée dans cette aventure? Essentiellement sur la base de son mandat fondamental : la défense et la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente. Depuis sa fondation, l'Association produit la revue *Cité éducative*, qui a été jusqu'à maintenant le principal véhicule de sa culture, de ses valeurs et de ses revendications. Consciente de l'importance des médias dans la société contemporaine, l'AGEEFEP a voulu se donner une capacité d'intervention dans le domaine audiovisuel. L'expérience a certainement été concluante compte tenu du faible budget — environ 8 000 \$ — requis pour l'ensemble de la production.

Qu'advient-il des *Universitaires de la brunante*? L'AGEEFEP le fera bien sûr circuler dans le réseau de l'éducation permanente, auquel elle a adhéré au fil des ans. Le documentaire sera également offert au réseau québécois des télévisions communautaires. Les membres de l'Association ainsi que toute personne intéressée pourront en emprunter une copie en communiquant avec l'Association au 842-3678. ■

LES ENFANTS DU MONDE TENDENT LA MAIN

PARTAGEZ !



Vos dons à l'UNICEF assurent l'avenir des enfants les plus démunis de ce monde. Grâce à votre appui, l'UNICEF procure eau salubre, soins de santé, éducation et nutrition aux enfants de 128 pays en développement. Appuyez l'UNICEF en faisant un don par chèque ou par carte de crédit.

Au nom des enfants, merci.

Comité UNICEF Québec
209, rue St-Paul Ouest
Montréal (Québec) H2Y 2A1
(514) 288-1305

unicef 

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UN VŒU DU CONGRÈS DE L'AGEEFEP

MAINTENIR ET ACCROÎTRE LA PRÉSENCE DE LA FEP À QUÉBEC

La position adoptée par le 4^e Congrès biennal s'inscrit parfaitement dans le principe que l'AGEEFEP défend depuis plusieurs années : toutes les universités québécoises, qui ont chacune leurs spécialités, doivent participer à la mission de l'éducation permanente et donc offrir leurs services en région. Cela est particulièrement évident dans la région de la Vieille Capitale, où l'Univer-

éco-industrielle, relations industrielles II, intervention en milieu multiethnique et sciences infirmières en milieu clinique.

Avec des moyens modestes, la petite équipe de Québec fait tout en son pouvoir pour faire connaître la FEP et l'AGEEFEP. L'automne dernier, par exemple, les membres de la direction du conseil ont effectué deux tournées des classes, la première pour se faire con-

Les Québécois-e-s qui habitent en région ont autant droit que les Montréalais à des services éducatifs de qualité, d'où le devoir de la Faculté de l'éducation permanente (FEP) de développer ses activités hors campus. Dans le cas particulier de la ville de Québec, où la FEP compte environ 400 étudiant-e-s, il faut non seulement maintenir les programmes déjà accessibles mais encore mener des campagnes publicitaires pour attirer une nouvelle clientèle, de façon à ouvrir de nouveaux programmes qui répondront aux besoins de formation de la population.

M. Alain Tremblay,
président du conseil régional de l'AGEEFEP à Québec, accueille **M. Paul Campeau,** élu au poste de trésorier.



sité Laval, qui a toujours refusé d'offrir des programmes de certificats, n'est que peu accessible aux personnes qui sont sur le marché du travail et qui souhaitent mener des études à temps partiel. Dans ce cas, l'on pourrait difficilement invoquer le problème du manque de clientèle ou la faible densité de la population.

Telle est d'ailleurs l'une des tâches que s'est donnée le Conseil régional de l'AGEEFEP à Québec depuis sa fondation en 1989. L'automne dernier, l'on a noté une augmentation de la clientèle à la FEP et les membres du Conseil régional ont fait circuler un sondage visant à évaluer la viabilité d'éventuels nouveaux programmes : ergonomie, toxicologie

naître et la deuxième pour faire élire les délégué-e-s de la Vieille Capitale appelés à représenter leurs condisciples au 4^e Congrès biennal. À la suite de ces assises, MM. Alain Tremblay et Daniel Mignault ont d'ailleurs respectivement été réélus président et vice-président du conseil. Un nouveau venu, M. Paul Campeau, occupe le poste de trésorier.

Notons enfin que les efforts du conseil ont porté leurs fruits et que le cours Droit du travail II, que l'on n'avait pu obtenir jusqu'à présent, a été dispensé au trimestre d'hiver. Les étudiant-e-s de la FEP à Québec qui voudraient en savoir davantage sur leur association n'ont qu'à composer le numéro 688-6014. ■

PARTY 15 & 16 AVRIL

de fin de session

➔ PRIX DE PRÉSENCE

**AU CAFÉ-BAR
LA BRUNANTE**

Étudiantes et étudiants de la **FEP**,
après votre examen,
rendez-vous au café-bar *La Brunante*
(local **2326** du pavillon **Jean-Brillant**)

Si vous souhaitez organiser un party
pour votre certificat à une autre date,
communiquez avec *La Brunante*,
au numéro **343-6111**, poste **1232**.

SONDAGE

Créé tout récemment, le comité des activités sociales de l'AGEEFEP cherche à savoir quels sont vos goûts en matière d'activités sociales. Tel est le but de ce sondage, qui ne requerra que quelques minutes de votre temps et qui nous sera d'une grande utilité.

Si l'AGEEFEP organise des activités sociales, êtes-vous intéressé

1. à y participer? **Oui** **Non**

2. à vous impliquer dans l'organisation? **Oui** **Non**

ACTIVITÉS SPORTIVES :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ski alpin* | <input type="checkbox"/> Jeux de raquette |
| <input type="checkbox"/> Ski de fond* | <input type="checkbox"/> Volleyball |
| <input type="checkbox"/> Patinage* | <input type="checkbox"/> Flag football |
| <input type="checkbox"/> Raquette* | <input type="checkbox"/> Visite de sentiers écologiques* |
| <input type="checkbox"/> Hockey | <input type="checkbox"/> Golf |
| <input type="checkbox"/> Ballon balai | <input type="checkbox"/> Hockey à pied |
| <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) _____ | |

ACTIVITÉS CULTURELLES :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Conférence |
| <input type="checkbox"/> Journée thématique |
| <input type="checkbox"/> Récital |
| <input type="checkbox"/> Lecture |
| <input type="checkbox"/> Théâtre* |
| <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) _____ |

ACTIVITÉS SOCIALES :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Party | <input type="checkbox"/> Dégustation thématique |
| <input type="checkbox"/> Cabane à sucre* | <input type="checkbox"/> Rallye automobile |
| <input type="checkbox"/> Tournoi : <input type="radio"/> Échecs <input type="radio"/> Backgamon <input type="radio"/> Crible <input type="radio"/> Scrabble | |
| <input type="checkbox"/> Autres (Préciser) _____ | |

***Les activités portant une astérisque pourraient être pratiquées en famille.**

Une fois que vous aurez rempli le sondage, prière de le déposer dans la boîte à suggestion au café-bar **La Brunante** (local **2326** du pavillon **Jean-Brillant**), ou encore de le poster à l'**AGEEFEP, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, H3C 3J7**



Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

**Pour mieux articuler
votre pratique professionnelle**

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce certificat de qualité vous procure les outils spécifiques pour améliorer vos interventions professionnelles.

Il est l'occasion unique d'acquérir des connaissances de base sur l'ensemble des dimensions de la santé mentale pour mieux travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

Offert conjointement avec la Faculté des arts et des sciences et avec la collaboration de la Faculté de médecine.

**DATE LIMITE D'ADMISSION :
LE 1^{er} JUIN 1992**

Renseignements
3744, rue Jean-Brillant,
3^e étage

(514) 343-6090
1-800-363-8876

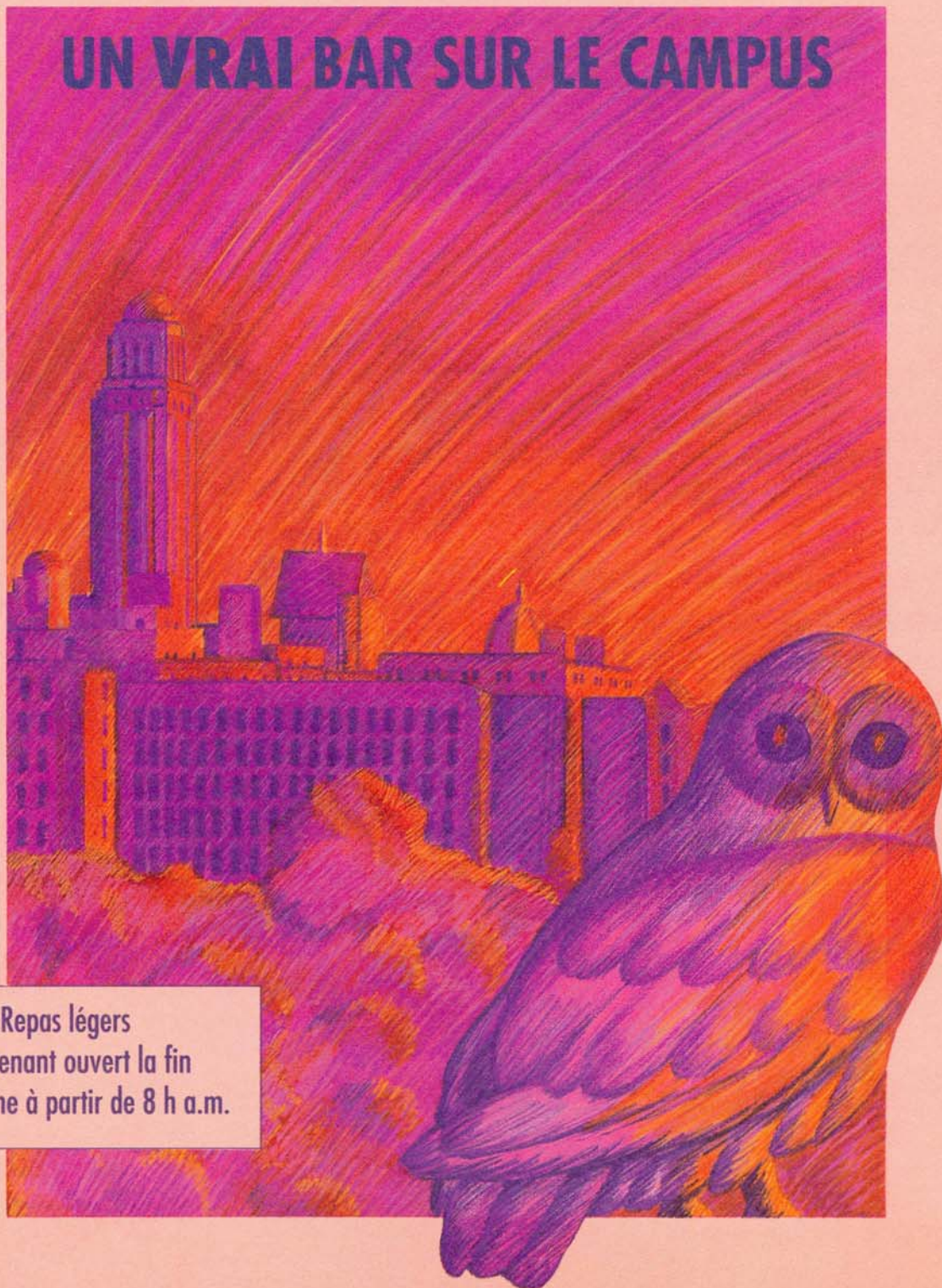


APPRENDRE *POUR* AGIR

CAFÉ • BAR

La Brunante

UN VRAI BAR SUR LE CAMPUS



Repas légers
Maintenant ouvert la fin
de semaine à partir de 8 h a.m.

OUVERT DÈS 15 H, PAVILLON JEAN-BRILLANT, 2^E ÉTAGE, LOCAL 2326

POUR VOS PARTYS, RÉSERVEZ AU 343-6111, POSTE 1232